L BERTÉ

60¢
plus TPS

Volum [...] Boniface, du 16 au 22 avril 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«J'avais deux alternatives: éteindre la télé, même si le sang continue à couler en Yougoslavie, ou écrire une pièce, et voilà.»

L'auteur, pour le moment inconnu, d'une pièce de théâtre intitulée «Est-ce ainsi que les hommes vivent?», qui sera présentée au CUSB, au sujet de ce qui l'a inspiré à écrire. **Page 11.**



photo: Hubert Pantel

L'amour dans les années 60

Le dernier spectacle de la saison classique du Cercle Molière met en vedette Alphonse Tétrault, Nicole Lafrenière et Réjean LaRoche, dans une rétrospective des années 60, avec la poésie et la sensualité à l'affiche. Page 9.



photo: Sylviane Lanthier

Les sacrifices de Sylvie

Alors que la grande majorité des étudiants de son âge font relâche pendant les fins de semaine, Sylvie Normandeau les passe à l'entraînement. Page 15.

Tae ron do

Ron Patenaude pensait qu'il serait pris avec des graves problèmes de dos toute sa vie, jusqu'au jour où il a découvert le maître Choi du tae kwon do. **Page 13.**

Victimes du budget

Le budget provincial a fait quelques victimes du côté de la francophonie, particulièrement dans le domaine de l'éducation, tandis que le culturel échappe en grande partie au couteau. **Page 5.**

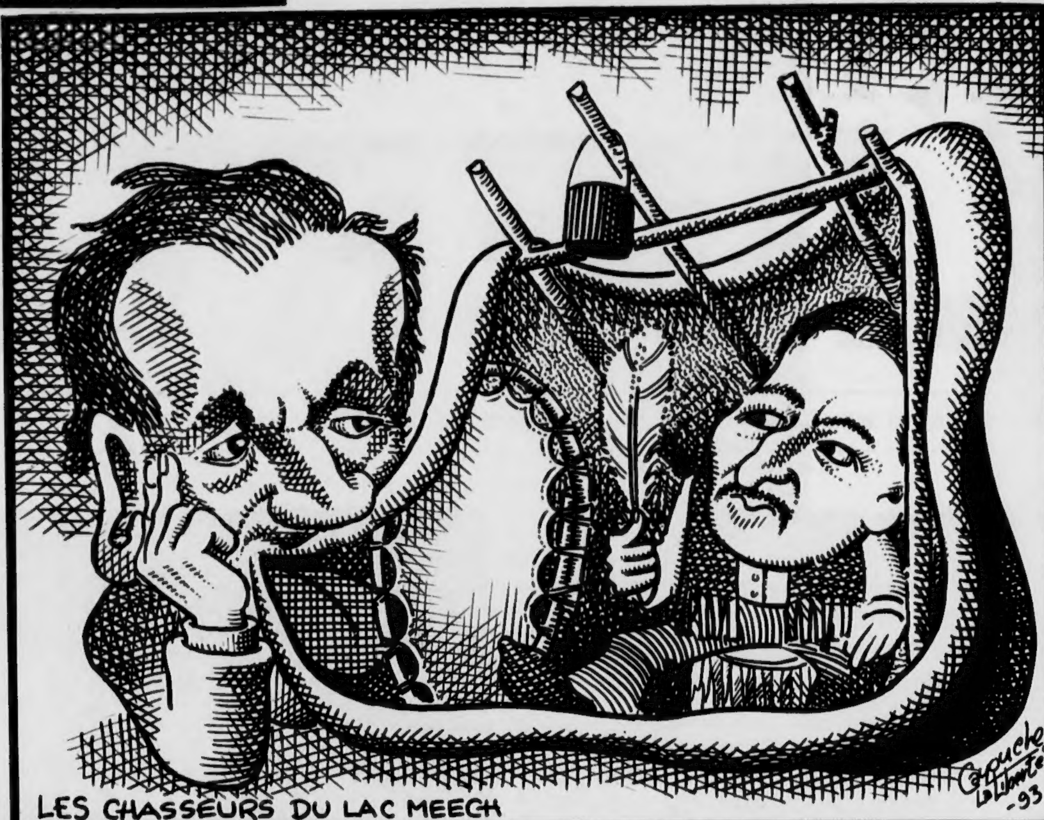
Le 4-H à l'école

La Division scolaire de la Rivière-Rouge a accepté d'accorder des crédits à ses étudiants pour des projets parrainés par les clubs 4-H. **Page 7.**

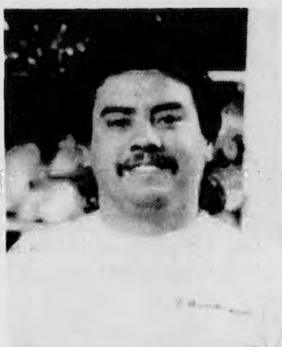
Diriger l'Entre-temps

L'organisme Réseau a annoncé le nom de la première directrice générale de la maison d'hébergement pour Franco-Manitobaines, qui ouvrira ses portes en juin. **Page 3.**

CAYOUCHE



SOMMAIRE



Ron Patenaude. Page 13.



Olivier Poirier-Leroy. Page 15.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Journal de l'année de 1984 à 1991**

OPSCOM — **Représentation nationale: (613) 234-6735**

Fondation Donatien Frémont

Ici et ailleurs

Oui à Brandon? Non à Saint-Lazare?

Ottawa - Qu'est-ce que les villes Brandon au Manitoba, Whitehorse au Yukon et Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest ont maintenant en commun? Le gouvernement fédéral devra obligatoirement y offrir des services en français. Statistique Canada a rendu public ce qu'elle considère comme l'estimation la plus exacte possible de la population francophone et anglophone des régions métropolitaines de même que des villes et villages au pays, après de savants calculs basés sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue d'usage à la maison.

Ces récentes statistiques sont importantes pour les francophones, parce que ce sont elles qui seront utilisées cette année par le Conseil du Trésor pour déterminer où, et surtout quels services fédéraux seront obligatoirement offerts en français. La ville de Brandon au Manitoba se retrouve aussi dans cette situation puisque la minorité francophone se chiffre à 510 personnes (430 en 1986) soit 1,4 % de la population totale. Par contre, à St-Ignace et Nakina en Ontario, St-Lazare au Manitoba et Peacer River en Alberta, les règles vont changer et les francophones n'auront théoriquement plus droit aux mêmes services en français de la part du gouvernement fédéral, à cause d'une baisse de leur population de langue minoritaire. (APF)

Les bons de la dette

Ottawa - Après les «bons de la victoire», émis par le gouvernement fédéral durant la Seconde guerre mondiale pour financer l'effort de guerre, pourquoi ne pas émettre des «bons de la dette nationale»? Cette position pour le moins originale émane de l'Assemblée des aînés francophones du Canada, qui veut forcer le gouverne-ment fédéral à vivre selon ses moyens. «Durant la dernière guerre mondiale, le gouvernement émettait des «bons de la victoire» de longue durée. Aujourd'hui, nous sommes en guerre contre une dette qui ne se résorbe pas» explique le président de l'Assemblée, André Lécuyer. (APF)

Le budget zéro

Winnipeg - En prononçant le discours du budget, le ministre des Finances a dévoilé le plan qui devrait permettre d'équilibrer le budget de la province d'ici 1996-1997. Le déficit est de 367 millions $ pour 1993-1994, ce qui représente une baisse de 195 millions $, soit 35 % par rapport aux prévisions de 1992-1993. Ceci est dû principalement à une réducation de 2 % des dépenses, soit 100 millions $, et à des versements totalisant 90 millions $ en provenance de la Fondation manitobaine des loteries et du Fonds de stabilisation des recettes.

ACTUEL

Réforme de la santé

Le travail commence dans le rural

Après la ville, la campagne. Les institutions de santé des régions rurales remettaient le 31 mars leur proposition "d'associations" au gouvernement provincial, amorçant ainsi la première étape de la réforme de la santé en région rurale, qui doit être complétée en 1996.

Le gouvernement demande aux districts de santé de se regrouper en associations régionales. «Nous ne savons pas encore quel format cela va prendre, dit le sous-ministre adjoint à la réforme Bernard Blais. Mais dans le futur, ces conseils régionaux auront un pouvoir plus grand, et géreront des services de santé globaux» plutôt que des institutions.

Le but de tout ça: régionaliser les services tout en éliminant la duplication et favoriser le retour de la clientèle des régions dans les institutions des régions.

Les hôpitaux doivent aussi atteindre d'autres objectifs: diminuer les dépenses en administration, diminuer la durée des séjours des patients, augmenter les services à domicile et développer les services en santé communautaire.

Dans la région de La Montagne, l'association proposée, si elle est acceptée par le gouvernement, regroupera les districts de Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Carman, Manitou, Swan Lake, Morris et Emerson. Dans La Seine, l'association proposée regroupe Sainte-Anne-des-Chênes, de Salaberry, Steinbach et Grunthal.



Paul Guy Lavack: l'atout bilingue.



Archives La Liberté

Bernard Blais: des services globaux.

Les districts de Morris et de De Salaberry ont cependant acheminé au gouvernement une demande parallèle, pour regrouper les villages situés le long de la rivière Rouge.

«Nous le faisons pour des raisons géographiques, explique l'administrateur de l'hôpital de Morris, Wilmer Chopyk, parce qu'il est plus naturel pour les gens situés le long de la Rouge d'aller vers le nord ou le sud que d'aller vers l'est ou l'ouest.

«Nous le faisons aussi parce qu'il existe déjà des relations entre nos communautés, à la suite des efforts pour développer un corridor économique de la Rivière Rouge. Il serait donc logique de continuer dans ce sens dans le domaine de la santé, surtout que ça représente de moins grandes distances pour les gens.»

Parce que ni l'hôpital de Morris ni celui de Saint-Pierre n'offrent de services en chirurgie, les administrateurs aimeraient être rattachés à l'hôpital Victoria, si leur proposition était acceptée.

Le gouvernement a jusqu'au 21 juin pour accepter ou refuser les propositions d'associations régionales. «Le groupe de travail consultatif sur les services en français sera aussi impliqué dans les cas où des services en français sont prévus», précise le sous-ministre adjoint.

À partir du moment où ils sauront si leur proposition d'association est acceptée, les administrateurs des régions auront jusqu'au 31 octobre pour soumettre un premier plan de restructuration. La phase II de la réforme prévoit en effet des études diverses devant mener à une répartition des services en région, tandis que la phase III, prévue pour 1996, prévoit de donner aux conseils régionaux la gestion des services de santé.

«Nous allons nommer un comité qui va diriger l'association, qui va faire les coupures et prendre les décisions», résume l'administrateur de l'hôpital de Sainte-Anne, Paul-Guy Lavack.

Il estime que Sainte-Anne-des-Chênes a de bonnes chances de bien se tirer d'affaires dans cette réforme, à cause des services en français. «C'est notre force. Nous sommes désignés bilingues. C'est un atout pour attirer des services vers Sainte-Anne.»

À Notre-Dame-de-Lourdes, René Comte, qui est aussi membre du groupe de travail consultatif sur les services en français, explique que «certains services doivent être offerts en français, mais que d'autres seront régionalisés. On ne peut pas s'attendre à tout avoir chez nous.»

Sylviane LANTHIER

Une spécialiste du counselling des enfants

Nicole Nadeau dirigera l'Entre-temps

Le conseil d'administration de Réseau a retenu la candidature de Nicole Nadeau, une native de Saint-Boniface, comme la pre-mière directrice générale de la maison d'hébergement, l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, qui doit ouvrir ses portes dans deux mois.

La vice-présidente de Réseau, Denise Lécuyer, a fait savoir que l'organisme a choisi une spécialiste du counselling des enfants qui a fait ses preuves à la Winnipeg Child Guidance Clinic (WCGC).

«Nicole Nadeau vient de terminer son bac en travail social, explique Denise Lécuyer, elle a fait (à la WCGC) de l'animation de groupes de gens divorcés et séparés, du counselling avec des victimes de violence, de la médiation de conflit et de la communication entre parents et enfants.»

Nicole Nadeau aurait également fait elle-même de la thérapie individuelle et de groupe. Elle sera secondée à l'Entre-temps par une thérapeute professionnelle chargée du counselling des femmes. Un nouveau poste sera affiché sous peu par Réseau.

La première tâche de la nouvelle directrice générale sera de mener à bien les travaux d'un comité de programmation de la maison d'hébergement, qui sera mis sur pied sous peu.

Réseau espère créer, dès son assemblée annuelle en mai, un conseil d'administration autonome pour l'Entre-temps. Pour des raisons de sécurité, l'organisme ne donne aucun renseignement sur l'emplacemement de la maison.

J.-P. D.

RITCHOT

Les taxes augmenteront de 1,2 %

Les taxes municipales dans la Municipalité rurale de Ritchot devraient augmenter de 1,2 % l'année prochaine après l'adoption du budget en première lecture le 6 avril dernier.

Le montant du nouveau budget, qui s'élève à 3 982 308 $, est comparable au budget actuel. Il doit encore être approuvé par le gouvernement manitobain avant d'être adopté définitivement.

Par ailleurs, Ritchot a signé une entente avec le village de Niverville pour que les propriétés situées dans le secteur soient protégées par le service d'incendie du village.

Il en coûtera 6 500 $ par an à la Municipalité de Ritchot, plus un tarif variable selon l'utilisation:

- camion de pompier: 200 $ pour la première heure et 100 $ pour chaque heure supplémentaire.
- camion-citerne (eau): 100 $ l'heure.
- camionnette d'équipement: 50 $.
- pompiers: 25 % de leur rémunération.

L.G.

ÉDITORIAL

Le virage économique

La communauté franco-manitobaine semble vouloir vibrer à la musique d'un nouveau joueur de pipeau. Après des réunions, études, colloques, comités et sermons de plusieurs décades sur l'économie, des mouvements s'amorcent à Saint-Boniface, comme dans les régions.

On ne peut pas dire que, sur le plan individuel, les francophones ne s'intéressent pas à l'économie. Il y a des gens d'affaires et des histoires à succès dans toutes les communautés. On n'est pas tellement différents des autres.

Mais avec la récente poussée du Bureau de développement économique (BDE) du Conseil de la coopération du Manitoba, plusieurs communautés se sont données ou se préparent à se donner une vision de développement économique.

Des mots, encore des mots, toujours les mêmes? Pas tout à fait. On note un changement dans les mots.

Par exemple, la campagne de 10% du BDE. Roger, Hortense, Paul et Édith vivent dans le même village et, au lieu d'acheter à Winnipeg où à Grand Forks, ils achètent les uns des autres. C'est bien simple: à une plus grande échelle, ils aident à créer des emploi localement.

Les villages ou les villes de province gardent leurs jeunes dans la mesure où des emplois sont créés et disponibles. Dans la mesure où on accorde la priorité à la formation. Ça ne donne rien de traîner sur la Main dans l'espoir qu'une job nous tombe dessus.

Le nouveau discours économique exclut la dépendance des gouvernements. Et avec raison. D'autant plus que la province sabre depuis dix ans dans les budgets d'éducation et de formation professionnelle, les fondations du développement économique.

Les communautés ont toutefois assez de ressources humaines et financières pour voir aussi à la formation professionnelle. Mais il faudra faire un autre changement d'attitude.

Nous donnons couramment pour des projets socio-communo-culturo-éducatifs. À preuve, la fondation Francofonds, avec son fonds de 1,25 million $, qui accorde des contributions et des bourses dans tous les secteurs. Sur les 27 bourses données en 1992, quatre seulement étaient en administration. Il pourrait y en avoir plus.

Les intéressés à l'économie doivent aider les organismes à faire le virage économique. Dans le cadre des fonds de famille de Francofonds, par exemple, les familles d'entrepreneurs peuvent très bien sortir leur bas de laine et créer un fonds dont les intérêts serviraient à développer des expertises en affaires.

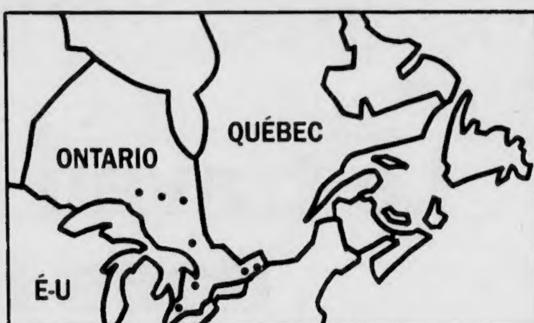
Aide-toi et le ciel t'aidera. Il suffit parfois de se donner une vision pour que les choses commencent à arriver, tant au niveau individuel que collectif. Quand on entend clairement le pipeau, tout le monde embarque.

Jean-Pierre DUBÉ

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ

Les journaux de l'APF
Association de la presse francophone



La chronique fait relâche cette semaine. Elle reviendra dès la semaine prochaine.

Après la promotion d'un unilingue anglais à la Cour du Banc de la Reine

On espère toujours la nomination d'un francophone

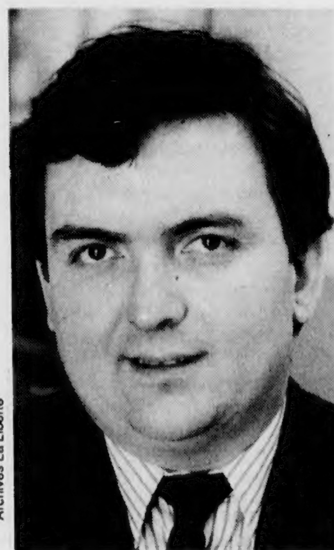
En dépit des demandes de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJ), le ministère canadien de la Justice vient de promouvoir un unilingue anglais, le juge Gérald Mercier, au poste de juge en chef adjoint de la Cour du Banc de la Reine (Division de la famille).

Gérald Mercier remplace à ce poste le juge A.C. Hamilton qui a démissionné récemment et qui était parfaitement bilingue. C'est loin d'être le cas du nouveau titulaire, comme l'explique Guy Jourdain, de l'AJ.

«À ma connaissance, il ne parle pas le français. L'année dernière, nous avons présenté une cause devant lui et il a fallu traduire tous les documents de A à Z parce qu'il était incapable de comprendre. J'ajoute que le juge Mercier n'est pas du tout sympathique à la cause du français. Il était procureur général durant l'affaire Forest et il s'est battu contre les droits des francophones.»


Archives La Liberté

Le juge Gérald Mercier était procureur général du Manitoba à la fin des années 70.



Guy Jourdain: de l'émotion.

Guy Jourdain précise cependant que l'AJ «ne s'oppose pas à la nomination de Gérald Mercier au poste de juge en chef adjoint. Il a une assez bonne réputation comme juge.

«Mais il reste encore un poste vacant à combler à la Division de la famille et on estime qu'il devrait être occupé par un juge capable d'entendre des causes en français». (Le juge Mercier n'a pas été nommé mais simplement promu, puisqu'il est membre de la Cour du Banc de la Reine depuis 1989. Un nouveau juge doit donc encore être nommé).

Le 29 mars dernier, l'AJ a envoyé une lettre au procureur général du Canada, Pierre Blais, pour présenter et expliquer sa requête. «C'est toujours possible pour un juge de la Division général de siéger à la Division de la famille, reconnaît Guy Jourdain. Mais il n'est pas nécessairement spécialisé dans les causes familiales et il n'a pas forcément le bagage nécessaire. Si les anglophones ont droit à des juges spécialisés, nous aussi.

«C'est particulièrement nécessaire à La Division de la famille où les causes impliquent souvent deux conjoints francophones, et où il peut y avoir de l'émotion. La langue maternelle compte plus que s'il s'agit d'une cause qui porte sur des relations professionnelles par exemple.»

Laurent GIMENEZ

Les conséquences du budget provincial sur les organismes francophones

Quelques victimes et beaucoup de rescapés

La plupart des organismes francophones ne semblent pas trop affectés par les coupures annoncées dans le nouveau budget provincial. Quelques-uns se retrouvent quand même avec une note un peu salée.

Les victimes

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)

Le CUSB subit une perte de 100 000 $ dans le secteur universitaire (soit 1,6 % de son budget total d'environ six millions $). Conséquence immédiate: les frais d'inscription augmenteront de 5 % dès la rentrée prochaine, ce qui permettra de combler la moitié du manque à gagner.

«Ça nous laisse encore avec un déficit de 50 000 $, souligne Normand Collet, le directeur des Finances. Tout ce que je peux vous dire pour l'instant, c'est qu'on va essayer autant que possible de ne pas couper les cours, ni les programmes ni les services.»

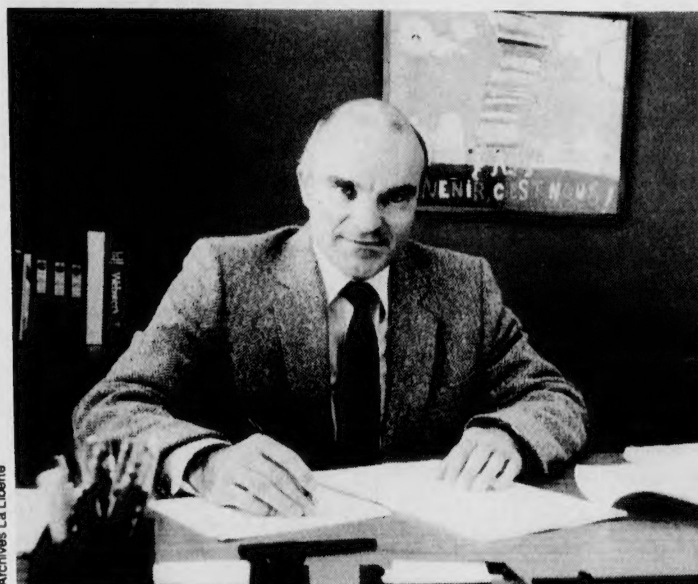
L'École technique et professionnelle du Collège (ETP) est frappée encore plus durement. La coupure de 68 000 $ représente en effet plus de 6% de son budget d'environ 1,1 million $. Pour combler le trou, l'ETP a dû puiser dans son surplus de 30 000 $ qui est maintenant réduit à zéro. Par ailleurs, les frais d'inscription de la centaine d'étudiants passeront de 700 $ à 780 $ (+ 11,5%).



Raymonde Gagné: pas optimiste.

Du côté des économies, un quart de poste sera coupé (mais sans mise à pied), et les 18 000 $ alloués annuellement au Fonds de développement professionnel de l'ETP ne seront pas versés en 1993-94

La directrice Raymonde Gagné précise qu'aucun cours et aucun programme ne sera coupé l'année prochaine. Mais rien n'est garanti pour 1994-95. «Je ne suis pas optimiste, déclare-t-elle. Tout dépendra si on a un gel ou une baisse des subventions. Il faudra peut-être couper des postes, offrir des cours à chaque deux ans ou éliminer des options. On ne peut pas se prononcer pour l'instant.»



Archives La Liberté

Guy Roy: ajuster l'"échéancier.

Le Bureau de l'éducation française (BEF)

Le BEF subit une coupure de 225 000 $, ce qui représente 5 % de son budget de 4,5 millions $. Conséquence immédiate: deux postes de conseillers pédagogiques sont supprimés.

Le sous-ministre adjoint, Guy Roy, précise que les programmes ne seront pas atteints, mais qu'il faudra «ajuster l'échéancier» (autrement dit remettre à plus tard certains projets). «Ce n'est pas la première fois qu'on subi des coupures de ce genre, ajoute-t-il. Il y a deux ans, on avait dû supprimer cinq postes.»

Les épargnés

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

La coupure n'est que de 1 % sur les quelque 300 000 $ versés annuellement par la province (ce qui représente environ 20 % du budget total du CCFM). «La diminution concerne uniquement l'entretien de l'édifice, précise le directeur, Roger Gamache. On a été épargné cette année, mais on a dû faire des coupures drastiques les années précédentes.»

La Radio communautaire

«La radio ne recevait pas de subventions provinciales cette année, indique Roger Gamache, directeur par intérim. Mais on a fait des demandes de subventions indirectes par l'intermédiaire des bingos ou des sociétés de la Couronne comme la Manitoba Telephone System ou le CCFM. J'espère que ces demandes-là aboutiront.»

Le Cercle Molière

Pour l'administrateur Jean-Paul Guénette, c'est encore l'incertitude. «On n'a encore reçu aucune notification officielle. On nous dit qu'ils vont couper 5 % à certains endroits, 10 % ailleurs et à d'autres, rien du tout. Le Conseil des arts du Manitoba a un surplus des années passées. J'imagine que ça devrait les aider à compenser les coupures.»

Le budget annuel du Cercle Molière est d'environ 620 000 $, dont 24 % proviennent du Conseil des arts du Manitoba.

Divers

Le Musée et la Bibliothèque de Saint-Boniface ne sont pratiquement pas affectés dans la mesure où l'essentiel de leur revenu provient de la Ville de Winnipeg. Quand à l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, projet parrainé par l'organisme Réseau, il recevra 57 400 $ pour sa construction au lieu des 59 300 $ annoncés initialement.

Laurent GIMENEZ

Lettre

Qui ne voudrait pas être son propre patron?

Monsieur le rédacteur,

En lisant l'article de Jean-Pierre Dubé paru dans La Liberté du 19 au 25 mars et intitulé «Le droit à la dissension dans la minorité» quelques questions me viennent à la tête. Premièrement, qui est-ce qui sème la dissension si ce n'est pas M. Perron. Est-ce que 75 % des parents dans la Rouge sont contre la gestion de leurs propres écoles où est-ce que c'est M. Perron qui aimerait croire ça?

Est-ce que ces parents ne désirent vraiment pas changer de gérant où est-ce M. Perron qui a peur d'avoir à répondre à un nouveau gérant, les parents? Est-ce les parents qui désirent adhérer au statu quo ou est-ce que c'est simplement M. Perron qui a peur à sa job? D'après le jugement de la Cour suprême, le statu quo n'est d'ailleurs pas une option. Où M. Perron a-t-il pris ses informations quand il dit: «Les parents ne veulent pas être administrés par leurs semblables.»

Qui ne voudrait pas avoir le contrôle de l'éducation de ses enfants? Quel Franco-Manitobain désire vraiment que son école soit administrée par quelqu'un de non sympathique? Qui ne voudrait pas être son propre patron?

Si je lis bien l'article, M. Perron aura beaucoup de fil à retordre dans les mois qui suivent. J'espère qu'il se rapellera de ses propres mots: «Quand tu fais ton lit, tu dors dedans.» Je pense qu'il a déjà commencé à pédaler par en arrière quand il dit qu'il espère que les systèmes collaborent et s'entraident. Moi aussi je désir grandement que «les gens reçoivent de la bonne information pour faire un choix éclairé, sans pressions.»

Bien à vous,

Denis J.P. Robert
Lorette
Le 24 mars 1993

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Lettres

Comment peut-on faire une farce si déplacée?

Monsieur le rédacteur,

En lisant le journal La Liberté publié le 1er avril, je fus heureusement surprise d'apprendre qu'on avait découvert les restes d'Elzéar Goulet, un lieutenant de Louis Riel, celui qui aida ce dernier si fidèlement à défendre les droits des Métis.

Je me suis dit, qu'après une telle découverte on pourra enfin inhumer les restes de cet homme avec dignité telle que due à un tel héros! Plusieurs, ayant appris cette même bonne nouvelle, s'empressèrent de la répandre même au coût de plusieurs appels interurbains.

Mais cette joie fut de courte durée puisqu'une amie m'appela pour me faire remarquer que les nouvelles de cette page n'étaient que «folies» écrites autour du poisson d'avril. J'en fus totalement indignée, outrée, dégoûtée! Comment avait-on pu faire une farce si déplacée autour d'un personnage aussi illustre! On en avait fait objet de moquerie et je cite: «...sa vie s'est terminée en queue de poisson», et plus loin: «...on pouvait exposer les restes dans une cage de verre au Palais législatif (tel un poisson dans un bol) aussi... Elzéar Goulet serait heureux... comme un poisson dans l'eau!»

Cet article signé Vilaine Dentier, qui signalait les recherches scientifiques de Barbotte et Fisher est une insulte au peuple métis (dont je suis). On s'attend à des excuses et une rétraction publique, surtout aujourd'hui qui voit l'honorable Yvon Dumont siéger comme lieutenant-gouverneur de notre province. Sans cela, plusieurs abonné(e)s se proposent d'annuler leurs abonnements et flanquer les journaux à la poubelle.

Les explications données en page 3 du journal La Liberté en date du 8 avril sur ces poissons d'avril ne portent aucune excuse pour les embêtements causés par cette folle méprise. Mais au contraire n'ajoute qu'à l'insulte en faisant sous-entendre que ceux qui ont saisi les «poissons d'avril étaient intelligents et avaient un sens de l'humour» et les autres «aucunement». Quel sens de l'humour que de rire des moqueries faites autour de la fausse découverte de restes sacrés!

Aussi, a eu le culot de mettre cet article ridiculisant M. Goulet en parallèle avec un très long exposé sur l'insémination artificielle des vaches. Pauvres vaches! Le tout était tout à fait dégoûtant, vulgaire et choquant.

Si l'on voulait faire croire à certains «poissons d'avril», sûrement on aurait pu rechercher avec plus de «finesse» sous-entendue, sans dire d'intelligence, des sujets de meilleur goût. Celui du tunnel sous la rivière Rouge était bien choisi et aurait suffi. Franchement, je ne sais sur quel palier placer notre journal, son rédacteur et les responsables de telles «conneries», sinon sur le plancher des vaches.

Mes critiques semblent peut-être dures et grossières, mais je me dis «moderne» car aujourd'hui il faut faire «choc», par le théâtre, la musique, l'art, etc, et voilà!

Marcelle Lemaire
Saint-Boniface
Le 11 avril 1993

Assez de mépris

Monsieur le rédacteur,

Il me semble que la famille Goulet et les Métis ont subi assez de mépris sans que le journal La Liberté se mette de la partie.

Je trouve de très mauvais goût que l'hebdomadaire des francophones ait pris des libertés avec notre histoire et le droit d'inclure dans les mêmes pages que les vaches et les poissons, une tranche de cette belle histoire de notre patrimoine de la Rivière Rouge. Une autre insulte de plus! Ne savez vous pas que sans le peuple métis, il n'y aurait pas eu de Manitoba?

Si vous êtes capable de rire des gens et de vous en défendre dans le numéro suivant, vous devriez être aussi capable de rétracter vos paroles écrites!

Moi, GE ne VOUNIÈZE pas et je demande une excuse dans ce même journal.

Augustine Abraham
vice-présidente
Union nationale Métisse
St-Joseph du Manitoba
Le 12 avril 1993

Le procès de l'ancien député de Springfield

La sentence de Gilles Roch en mai

L'ancien député provincial, Gilles Roch, trouvé coupable la semaine dernière de corruption à l'endroit d'un douanier et de possession illégale de biens importés, recevra sa sentence le 11 mai prochain.

Le juge George Lockwood a décidé le 14 avril de ne pas entendre l'argument que voulait présenter l'avocat de la défense, Alain Hogue, à l'effet que l'hôtelier de Lorette avait été victime d'une machination de la GRC.

La défense voulait montrer que le douanier Vernon Kulyk avait poussé Gilles Roch à passer 5 000 $ d'alcools et de cigarettes en contrebande.

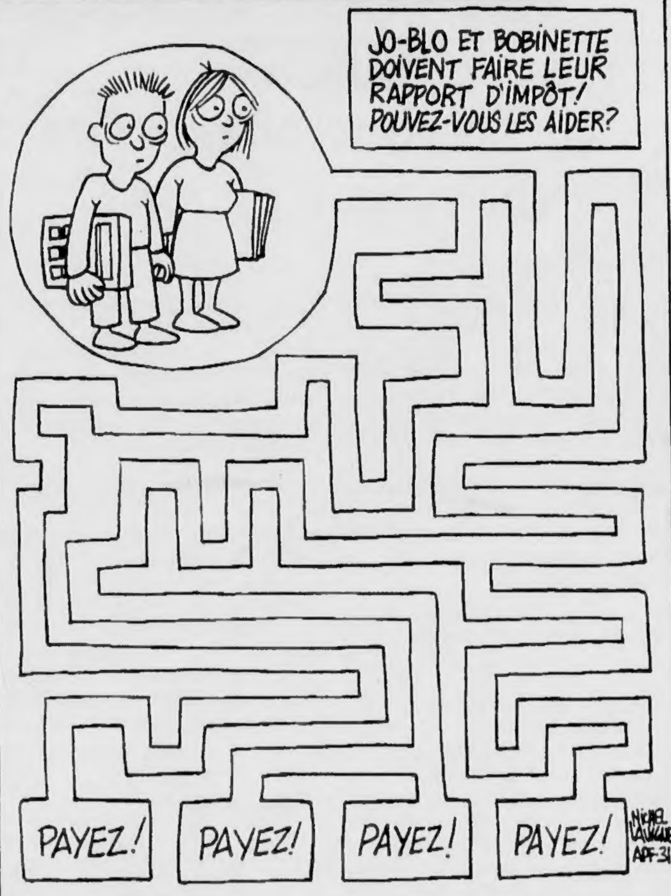
Le juge Lockwood avait d'abord pris en délibéré les prétentions de la défense, mais suite au jugement du 14 avril, le verdict de culpabilité demeure en effet.

Le 11 mai, la défense et la Couronne présenteront leurs recommandations quant à la sentence à imposer. Les possibilités sont: une période de probation, une amende, une peine de prison (un maximum de 14 ans), ou n'importe quelle combinaison de celles-ci, explique l'avocat de la couronne, Clyde Bond.

Gilles Roch, âgé de 40 ans, a été arrêté après avoir traversé la frontière américaine en septembre 1991 avec quatre caisses d'alcools et sept caisses de cigarettes. Il a été député à la Législature provinciale de 1986 à 1990.

Karine BEAUDETTE

Coup d'oeil national





SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Rien de réglé avec les postes

Pendant que le service postal se détériore à Sainte-Anne-des-Chênes, la Société canadienne des postes continue à étudier la demande du Village de prendre lui-même en main le bureau de postes local.

«Le service postal est abominable, commente le secrétaire-trésorier Guy Lévesque, c'est vraiment pauvre. On a reçu une lettre d'Ottawa à la fin mars nous disant que notre demande est encore à l'étude. Mais on sait qu'ils ne veulent pas nous laisser prendre le bureau en charge.»

Les postes ont fermé le bureau local l'an dernier et la distribution du courrier se fait à partir de Steinbach. Mais le Village s'oppose à ce que des super boîtes soient installées. «On a eu deux ou trois rencontres avec eux, souligne Guy Lévesque, on ne sait pas ce qui va arriver.»

Par ailleurs, le Village a décidé d'ignorer une facture de 9 000 $ de la GRC de Steinbach, envoyée à la suite d'un incident survenu le 18 février à Sainte-Anne-des-Chênes. La GRC était intervenue pour la surveillance et la reddition d'un individu armé qui s'était enfermé toute une nuit dans une résidence.

«Ce n'est pas nous qui avons appelé la GRC, affirme le secrétaire-trésorier. Seuls les policiers de Sainte-Anne ont le droit de faire appel à la GRC. On ne paiera pas la facture.»

Le Village a également décidé, lors de sa réunion du 29 mars, d'accorder son autorisation à la construction d'un nouvel entrepôt de 1 800 pieds carrés pour la United Grain Growers à Sainte-Anne-des-Chênes.

À compter du 1er mai, ont aussi décidé les conseillers, les déchets domestiques devront être apportés au bord de la rue. Dans le but de réduire les coûts du service, les vidangeurs n'iront plus «dans les cours des résidants», a expliqué Guy Lévesque.

J.-P. D.

Les étudiants de la Rouge pourront obtenir un crédit

Le 4-H entre à l'école

Dès la rentrée prochaine, les étudiants de la Division scolaire de la Rivière-Rouge pourront obtenir un crédit en réalisant un projet parrainé par le Club 4-H.


Archives La Liberté
Yvette Bruneau. Un choix supplémentaire pour les étudiants du rural.

Yvette Bruneau, ancienne présidente provinciale du Club 4-H, est l'une des personnes qui ont négocié l'entente. «Marc Beaudry (coordonnateur de programmation à la Division scolaire) et Paul Dupuis (directeur de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys), se sont tout de suite montrés très intéressés et ouverts, explique-t-elle. Il y a beaucoup d'autres divisions qui ont été approchées et qui ont répondu non.»

La résidante de Saint-Pierre-Jolys suppose que les étudiants intéressés présenteront principalement des projets de leadership, puisque c'est l'un des points forts du Club 4-H. Par exemple, l'étudiant pourrait mettre au point et mener à bien un programme d'équitation ou de bricolage suivi par quelques élèves plus jeunes que lui.

«Il y aura certainement au moins un ou deux élèves qui présenteront un projet à leur directeur d'école chaque année, prévoit Yvette Bruneau. Il s'agira sûrement de la crème du 4-H, ceux qui sont encore avec nous en 10e ou 11e année.»

Tous les jeunes de la 9e à la 12e année pourront se prévaloir du nouveau programme. Les projets pourront être présentés en anglais et en français et supposeront un minimum de 100 à 120 heures de travail réparties sur deux ans.

«C'est vraiment un plus pour les élèves du rural qui n'ont pas autant d'options que ceux de la ville, estime Yvette Bruneau. Je pense que c'est aussi un moyen d'augmenter les relations entre l'école et la communauté.»

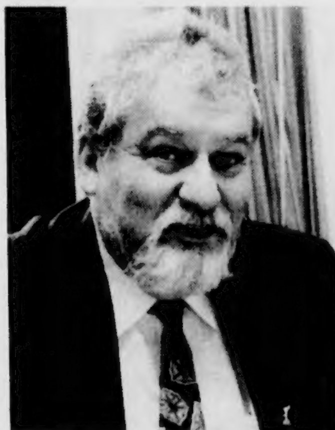
L'organisation créée en 1913 pour développer le leadership et les habiletés techniques des jeunes du rural compte plus de 5 000 membres âgés de 9 à 19 ans et environ 2 000 animateurs au Manitoba. Le district de Saint-Pierre réunit huit clubs et 150 membres.

Laurent GIMENEZ

La course au leadership libéral

Neil Gaudry ne sera pas candidat

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, le député provincial de Saint-Boniface a finalement décidé de ne pas briguer la direction du Parti libéral manitobain.


Neil Gaudry. Archives La Liberté

Neil Gaudry a justifié sa décision par le souci de garder une présence «personnelle et active» dans sa circonscription. «Je pense que si j'étais le leader du Parti libéral, je ne pourrais peut-être pas être aussi présent dans ma circonscription que je l'ai été jusqu'à date. Et pour moi, de maintenir un contact personnel et direct avec les gens de ma circonscription est une priorité», a-t-il déclaré.

Le natif de Saint-Laurent est actuellement porte-parole libéral pour l'agriculture, le développement rural, les affaires du Nord, les personnes âgées et les services en français.

Le congrès au leadership libéral se déroulera le 5 juin prochain à Winnipeg.

L.G.

Après deux ans de pataugeage

La rue de Saint-Adolphe sera pavée cet été

Si tout se passe comme prévu, la rue principale de Saint-Adolphe sera enfin pavée et recouverte d'asphalte au cours de l'été.

Après la réunion publique du 6 avril durant laquelle les résidants ont exprimé leur impatience et leur colère, le ministère de la Voirie a en effet accepté de commencer les travaux qui se font attendre depuis deux ans.

«C'était à peu près temps!, s'exclame Christian Morassutti, directeur de la Caisse populaire du village. La rue était tellement sale qu'il était presque impossible de garder les locaux propres a l'intérieur.»

Christian Morassutti est convaincu que la situation a nui aux commerçants locaux et à tous les résidants en général. «Les gens ne venaient que si c'était vraiment nécessaire. Autrement, ils préféraient faire affaire ailleurs. Les magasins et le restaurant en ont plus souffert que moi parce les gens sont toujours obligés d'aller chercher de l'argent.

«Je pense que beaucoup de résidants ont subi plusieurs centaines de dollars de pertes à cause des réparations à leurs véhicules: les amortisseurs et les tractions avant en ont pris un coup. Sans compter le nettoyage. Moi-même, j'en ai pour 650 $ de réparations pour ma traction avant. Et je suis sûr que la condition de la rue y est pour beaucoup.»

Le préfet de la municipalité de Ritchot, Cyrille Durand, précise que la nouvelle rue comprendra un terre-plein central et des caniveaux. Mais rien de plus. Les arbres et autres décorations attendront pour plus tard. Le coût des travaux sera partagé entre le ministère de la Voirie et la municipalité. On ignore encore le montant exact.

Laurent GIMENEZ



La rue principale de Saint-Adolphe en novembre 1991.

Archives La Liberté

Déficit à la Caisse populaire d'Île-des-Chênes

La réserve générale a encore baissé

En 1992, la Caisse populaire d'Île-des-Chênes a continué à subir les conséquences négatives des fluctuations de taux d'intérêt. Comme en 1991, il a fallu puiser dans la réserve générale pour limiter le montant des pertes.

Conséquence: le pourcentage de la réserve générale par rapport à l'actif a baissé ces trois dernières années: 1,9 % en 1990, 1,3 % en 1991 et 0,73 % en 1992. Selon le directeur de la Caisse, Jean Gaudry, la cause est toujours la même: le désappariement créé par les fluctuations de taux d'intérêt.

«Notre marge bénéficiaire entre les dépôts et les prêts s'est rétrécie, explique-t-il. Les gens ont bloqué leurs dépôts pour un long terme quand le taux était élevé il y a deux ans, et ils ont attendu que le taux baisse pour emprunter.»

Jean Gaudry précise que la Caisse populaire a consacré toutes ses énergies à lutter contre le désappariement l'année dernière. À tel point qu'il n'a pas été possible de mettre en place un plan d'équité comme prévu. Ce plan devrait devenir réalité au cours de l'année 1993.

«On s'attend à ce que les résultats soient meilleurs cette année. Les nouveaux dépôts se font à des taux moins élevés. Évidemment, on ne sait jamais ce qui peut arriver, mais les choses commencent à aller mieux.»

Trois membres du conseil d'administration ont été réélus sans concurrence lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 23 mars en présence de 32 membres. Il s'agit de Sylvio Laflèche, Aline Trudeau et Maurice Saive. Les autres membres sont: Paul Vandal, président, Suzanne Tétreault, Nicole Fedirchuk et Patrick Dupuis (qui a remplacé Michel Roy en cours d'année).

Laurent GIMENEZ



Jean Gaudry, directeur de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes.

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1992: 11 969 560 $ (+ 4,9 %)
1991: 11 407 143

Bénéfices nets après impôts:
1992: - 36 522 $
1991: - 69 639 $

Montant de la réserve:
1992: 87 093 $ (0,73 % de l'actif)
1991: 123 615 $ (1,3 % de l'actif)

Dépôts:
1992: 11 816 248 $ (+ 5,25 %)
1991: 11 227 256 $

Prêts:
1992: 9 536 848 $ (+ 6,9 %)
1991: 8 918 915 $

Nombre de membres:
1992: 1534



Quoi de neuf?

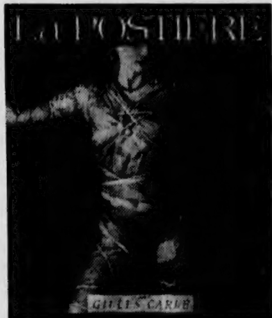


En vidéo

La responsable du secteur audiovisuel de la Bibliothèque de Saint-Boniface, Carmen LaRoche, propose quelques nouveautés vidéo.

Urga (production franco-russe 1991 de Nikita Mikhalkov, gagnant du Lion d'or à Venise): «L'immensité de la steppe mongole est frappante. Et aussi le contraste entre Gumbo, un éleveur d'animaux qui vit dans cette steppe avec sa famille, tout à fait coupé de la réalité moderne, et Serguei, un camionneur qui se retrouve là plutôt par accident et qui vit au rythme de la ville moderne.

«L'épouse de Gumbo, originaire de la ville, voudrait incorporer certaines choses qui rendraient leur vie plus facile. Ce qui incite Gumbo à se rendre à la ville, à cheval! La nature est son monde alors il est mal à l'aise dans la grande ville. Il est tellement ébahi par tout ce qu'il voit. Il vit plusieurs expériences, par exemple dans un restaurant et dans une pharmacie. Sa naïveté fait qu'il y a des scènes cocasses, mais c'est plutôt un film sérieux.»



La Postière (production canadienne 1992 de Gilles Carle): «Tout le film se déroule à travers les yeux d'Amédée, le jeune frère de la postière. L'histoire se passe à Val Jacob en 1935. Une question de barrage oppose le maire qui n'hésiterait pas à inonder des territoires amérindiens, et un ingénieur français qui veut respecter l'environnement. Même si ça se passe en 1935, Carle touche un sujet d'actualité.

«Mais on oublie le sort du barrage parce qu'on est tellement pris par les personnages intéressants et pétillants. La postière, avec l'aide de ses complices, cherche à séduire l'ingénieur.

«Louise Forestier est excellente dans son rôle de madame la mairesse. J'ai trouvé fameux aussi Michel Barrette comme l'assistant de l'ingénieur. Avec un groupe d'interprètes comme ça, on n'a pas besoin d'un scénario compliqué pour faire rire.»

K.B.

Le dernier spectacle de la saison du Cercle Molière

En 1968 tout était beau... Surtout les chansons!

C'était l'époque où le monde s'inventait. La décennie où tous les rêves étaient possibles. Où toutes les luttes étaient permises. Où tous les tabous pouvaient sauter. Où toutes les injustices devaient cesser. C'était l'année de toutes les libertés.

Mai 68, vous vous souvenez?, fut la culmination du brouhaha des années 60, qui allaient accoucher du monde moderne.

Au Manitoba français, loin de tous ces remous, un petit garçon grandissait, tranquille entre la ferme, l'école et l'église, en écoutant la radio en français, et les chansons françaises qu'on y faisait tourner: Brel, Reggiani, Ferrat, Aznavour, Barbara...

Jean-Pierre Dubé, le petit garçon d'hier, est resté «un maniaque de la chanson française des années 60». Le spectacle qu'il devait écrire sur la Bolduc a été annulé par le Cercle Molière, et à sa place, on a lancé l'idée d'un show sur les années 60, ce qui ne pouvait qu'inspirer l'auteur!



photo: Hubert Pantel

Nicole Lafrenière et Alphonse Tétrault interprètent des chansons des années 60.

Autour de quelque 16 chansons de l'époque, Quand on n'a que l'amour parle donc d'amour, mais aussi de guerre, de couples, de mouvements de libération.

Un processus créatif

Conçu dans une perspective contemporaine, le spectacle n'est pas nostalgique, mais porte un regard à la fois «critique et humoristique» sur cette époque. «On s'aperçoit qu'au Manitoba français, on baignait vraiment dans la culture française tout en échappant à l'effervescence sociale des années 60. On était dans une serre chaude culturelle; les chansons "de la libération" ne parvenaient pas jusqu'à nous, parce qu'elles n'étaient pas diffusées à CKSB.» Restaient les beaux textes, restait la poésie.

Irène Mahé, qui assure la mise en scène, rappelle que cette décennie fut «marquante en terme d'évolution, tant sur le plan politique que sur le plan personnel, avec les mouvements féministes, pacifistes.» Cela étant dit, le Cercle Molière n'a pas voulu faire un spectacle austère: «C'est un beau spectacle. Les comédiens parlent aux gens et se parlent entre eux.»

Il y a aussi des moments d'humour, et le choix des chansons - pas facile! il y en a tant - ramènera aux lèvres des spectateurs des mélodies chargées de souvenirs: Et maintenant (Bécaud), Je vous aime (Ferrat), La Bohème (Aznavour), Les trompettes de la renommée (Brassens), Le petit garçon (Reggiani), La chanson des vieux amants (Brel)...

Jean-Pierre Dubé et Irène Mahé ont travaillé ensemble sur ce spectacle comme ils l'ont fait l'an dernier alors qu'ils nous offraient Piaf. Pour l'auteur, ce «processus créatif sur le vif», où «auteur, metteur en scène et comédiens sont là, où on fait des lectures, on travaille le texte, on refait des lectures» reste très stimulant.

«C'est très excitant d'être là et de voir, commente Jean-Pierre Dubé. J'écris quelque chose et c'est joué le soir même. C'est fascinant de voir ce qu'Irène et les comédiens font à partir de ce que j'écris.»

«Les gens se sentent impliqués dès le début dans ce genre de création, confirme Irène Mahé. On va donc chercher leur créativité aussi, ils peuvent s'exprimer. C'est un travail collectif, valorisant pour tous.»

Centré sur l'amour, une des grandes valeurs de ces années anti-guerre, Quand on n'a que l'amour nous rappelle que sans avoir rien que la force d'aimer, nous aurons dans nos mains, ami, le monde entier...

Sylviane LANTHIER

Les commentaires des chanteurs

«On égratignait le disque!»

Alphonse Tétrault, Nicole Lafrenière, Réjean La Roche: trois comédiens, trois personnages, trois voix, trois regards sur les années 60:

Alphonse Tétrault: «Il y a beaucoup de vérités dans le texte de Jean-Pierre, dans la façon qu'il imagine la société de Saint-Boniface de l'époque. Je joue l'aîné du groupe, celui qui était là dans les années 60.» Pour Alphonse Tétrault, qui a joué au Cercle Molière dans la dernière pièce mise en scène par Pauline Boutal en 1964, et qui n'était pas monté sur les planches du Cercle depuis 1980, ce spectacle constitue un retour: «Je me replonge dans mes vieilles attaches!»

Nicole Lafrenière: «Mon personnage était très jeune pendant les années 60. Elle a grandi avec la musique de l'époque, et elle porte un regard très nostalgique sur ces années. Pour elle, c'était des années de rêve. Elle est amoureuse des hommes, de la poésie, des arts de ce temps-là. Elle est assez libérée, tout en étant sophistiquée.»

Réjean La Roche: «Mon personnage ne revendique pas ces chansons, ni cette époque. Je suis le rebelle, le rockeur en blue jeans et blouson de cuir, qui ne veut rien savoir.

«Beaucoup de choses sont restées pareilles à Saint-Boniface», constate Réjean La Roche, 29 ans, qui a découvert avec ce spectacle «la beauté des textes, la poésie de ces chansons. Pour moi, c'est la découverte! Finalement, sans qu'on s'en rende compte, on connaît tous ces chansons. CKSB les jouait tout le temps! On les a apprises... sauf certaines de Brassens, par exemple, qui étaient censurées par le poste de radio. On prenait un clou et on égratignait le disque!»

S. L.

SAINT-BONIFACE

Apprendre la danse de ligne

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge propose pour la première fois une série de quatre cours de danse de ligne, danses sociales et autres, chaque mercredi de 19 h à 21 h, à compter du 21 avril prochain.

Les cours seront donnés au Club Eclipse 79 de Saint-Boniface, 255, avenue de la Cathédrale, à raison de 3 $ par cours ou 10 $ pour la série. On peut se renseigner au 233-7440.

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Rodrigo*** au Mârdi Jazz le 20 avril (3 $); ***Marcel Soulodre*** le 16 avril et ***La Compagnie*** les 22 et 23 avril (3).

✓ l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***"The Crown Royal Recital"*** le 28 avril à 20 h à la salle du Centenaire. L'artiste invitée, la ***soprano Léontyne Price***, est une légende vivante. Elle interprètera des oeuvres de Puccini, Händel et Poulenc entres autres. Les billets (39,55 $ et 65 $) sont en vente au 949-3999.

✓ ***Olivier Latry***, organiste titulaire à la Cathédrale Notre-Dame de Paris, sera à Winnipeg le 25 avril dans le cadre de la série de concerts d'orgue de l'église Westminster (angle Westminster et Maryland). Le concert débute à 20 h. Les billets se vendent 12 $ à l'avance (auprès de Bill Taylor, 786-4882) et 14 $ à la porte.

OPÉRA

✓ Les 17, 20 et 23 avril à 20 h à la salle du Centenaire, Manitoba Opera présente ***Madame Butterfly*** avec Eva Zseller dans le rôle titre. Billets (à partir de 17,12 $) disponibles au 780-7328.

THÉÂTRE

✓ Le Cercle Molière présente ***Quand on n'a que l'amour*** à la salle Pauline-Boutal du CCFM du 16 au 24 avril à 20 h, avec relâche le lundi 19 avril. Billets (19 $, 14 $ étudiants et aînés) disponibles au 233-8972.

EXPOSITIONS

✓ À partir du 15 avril, on pourra voir ***Métro*** au Centre culturel franco-manitobain. Il s'agit d'une série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey. Vernissage le 15 à 20 h. L'exposition est en montre jusqu'au 26 mai.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril); ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts***. Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'oeuvres du ***Groupe des sept***.

✓ Du 15 avril au 8 mai, la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur) propose ***Les Mémoires du dompteurs de puces*** de Monique Bertrande.

✓ Jusqu'au 25 avril, on peut voir l'exposition ***Time and the River of Rhythm, a Caribbean Carnival Experience***, au Musée de l'homme et de la nature dans la Hall Alloway. C'est gratuit.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 18 avril, l'activité s'intitule: ***Nouveau nez***. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

LOISIRS

✓ Jusqu'au 9 mai, le Planétarium du Manitoba présente ***Galaxies***, un spectacle qui révèle les beautés et les mystères entourant les multiples galaxies de l'univers. Pour connaître les heures des spectacles, composez le 943-3142 à toute heure du jour.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



Oscar du meilleur film étranger, Indochine, mettant en vedette Catherine Deneuve, est à l'affiche du cinéma Garrick (330 rue Garry) à partir du 16 avril.

Gala provincial de la chanson le 1er mai

Granby offre la formation aux huit participants

«Ça sera comme une suite de la série En éclosion, c'est-à-dire que plusieurs des artistes qui ont participé à la série se présentent au Gala», signale le directeur musical du 100 Nons et principal organisateur du Gala provincial de la chanson, David Larocque. Le spectacle aura lieu le samedi 1er mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Dans la catégorie des interprètes, on retrouve Valérie Dion, Micheline Girardin, Janine Gobeil, Joëlle Lavallée et Brigitte Sabourin; du côté des auteurs-compositeurs-interprètes, Paul Lachance, Colette Lessard et Marcel Soulodre. Les gagnants du Gala (un par catégorie) se rendront au Gala interprovincial du 18 juin à Vancouver.



Le directeur musical du 100 Nons, David Larocque.



Archives La Liberté

Les gagnantes du Gala interprovincial de la chanson de 1992.

Pendant la semaine précédant la compétition provinciale, les participants suivront des ateliers et répéteront en compagnie du musicien franco-ontarien Paul Demers. Les musiciens auront aussi la chance de travailler avec le claviériste Norman Dugas.

«Il n'y aura pas de représentant du Festival international de la chanson de Granby, explique David Larocque qui sera membre du jury pour le Gala interprovincial. Le format est un peu différent cette année, dans le sens que le Festival va défrayer les coûts pour les formateurs mais n'assistera pas au Gala provincial. C'est raisonnable qu'ils nous envoient du soutien en formation, si on compare le niveau des compétitions au Québec.»

Par contre, des représentants de Granby seront présents au Gala interprovincial en juin et les lauréats de cet événement ont une participation garantie au Festival international de la chanson à l'automne.

Les huit participants (dix en 1992) seront accompagnés par David Larocque à la guitare, Gilles Fournier à la basse, Gaétan LaRochelle à la batterie et Marc Arnould au clavier.

Le spectacle sera enregistré par Radio-Canada et diffusé le 8 mai à 10 h puis le 24 mai à 15h.

Karine BEAUDETTE

«Est-ce ainsi que les hommes vivent?» au CUSB

Éteindre la télé ou écrire une pièce

La pièce «Est-ce ainsi que les hommes vivent?» présentée par la troupe obscure de l'An Vert, les 22, 23 et 24 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), risque d'attirer plusieurs personnes simplement par son mystère.

«C'est notre devise, explique un des 15 membres de la troupe. On désire rester anonymes pour des raisons de fraîcheur. On veut que les spectateurs arrivent sans attentes.» Pour cette même raison, le programme détaillant la distribution sera remis à la fin du spectacle.

«Je me trouvais seul devant ma télévision, explique l'auteur. Sur l'écran, il y avait un documentaire sur les événements en Yougoslavie. L'image montrait une femme morte sur le trottoir, la tête ouverte et le sang qui coulait.

«À ce moment-là, j'ai pris conscience de son impuissance par rapport à la situation. J'avais deux alternatives: éteindre la télévision, même si le sang continue à couler en Yougoslavie, ou écrire une pièce, et voilà.

Même si la pièce est présentée dans la salle Martial-Caron du CUSB, toute la section qu'occupe normalement l'auditoire sera fermée. Les spectateurs, limités à 60 par soir, seront sur la scène avec les comédiens. «L'intimité est très importante pour le sujet», explique l'auteur.



photo: Karine Beaudette

Un des dix personnages de la pièce «Est-ce ainsi que les hommes vivent?» présentée à la salle Martial-Caron du CUSB les 22, 23 et 24 avril à 20 h. Seulement 60 places par soir.

Il décrit sa pièce comme surréaliste et expérimentale. «Un fonctionnaire, Julien, a comme travail de taper des rapports sur la quantité de viande consommée dans une région donnée. Il rentre du travail et quelque chose d'étrange est arrivé. Des mots se sont glissés dans ses rapports à son insu. Ont-ils un sens?

«Pendant ce temps, des sorciers venus de nulle part, prophétisent l'auto-destruction du monde. Petit à petit, Julien découvre un message. Il prend conscience de la désensibilisation qu'on a face à la télévision. Il se rend compte aussi que le monde est dominé par les hommes. Un autre thème qui est abordé: l'homme doit-il explorer son côté féminin?»

Un thème très actuel

L'auteur et metteur en scène signale que la pièce contient des scènes très fortes et choquantes, mais insiste qu'elles ont été jugées nécessaires «car elles montrent ce qui se passe juste à côté de chez nous. Ce n'est pas une question de choquer pour choquer. C'est plutôt une question d'exposer l'actualité, d'exposer ce qui se passe peut-être loin de nous maintenant, mais qui peut se rapprocher très vite. C'est un thème très actuel. C'était nécessaire de montrer ça maintenant. Le monde est arrivé à un point où il capote.»

Les billets pour «Est-ce ainsi que les hommes vivent?» (5 $ pour adultes et 3 $ pour étudiants) sont disponibles à la réception du CUSB et à la porte.

Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Les juristes tiendront un faux procès

L'Association des juristes d'expression française (AJ) tiendra un procès simulé en français, au Palais de justice de Winnipeg, le 18 avril, à 13 hdans le cadre de la Journée du droit annuelle de l'Association du barreau du Manitoba.

Le directeur général de l'AJ, Jean-Paul Boily, a fait savoir que la plupart des rôles dans le procès seront joués par des élèves de 12e année de l'école Précieux-Sang, qui suivent un cours de droit avec le professeur Bertrand Delaquis. «Ce sera un procès criminel devant un vrai juge.»

L'AJ donnera également trois ateliers en français (le droit de la famille, testaments et succession, et le rôle de l'avocat) et une tournée du Palais de justice sera donnée en français.

J.-P. D.

Publi-reportage



«JE VEUX ACHETER UNE MAISON...» *(3e de 3)*

«Pourquoi retenir un avocat?

Un avocat sert à:

- vérifier que l'offre d'achat correspond bien à vos intentions. Votre ajout à l'offre de la mention «sous réserve de l'approbation de mon avocat» aura le même effet mais il vaudrait mieux que votre avocat prenne connaissance de l'offre avant que vous la signiez.
- vérifier les titres de propriété, préparer et contrôler les documents juridiques et remplir les formulaires qui permettent d'effectuer le transfert des titres de propriété à votre nom.
- obtenir toutes sortes de renseignements d'ordre financier, notamment en termes d'hypothèque: où et dans quelles conditions.
- établir tous les frais relatifs à l'achat d'une maison et veiller à ce que vous payiez cette somme, et rien que cette somme, au vendeur.
- examiner certains documents: certificats d'arpentage et mémorandum de zonage pour vous signaler tous problèmes éventuels.
- obtenir les données relatives aux impôts sur la propriété.
- obtenir la police d'assurance résidentielle qui convient.
- vérifier que le vendeur ne touche votre argent que lorsque la propriété vous a été effectivement transférée.
- confirmer votre obtention du titre sur la propriété en question, grevé d'aucune autre hypothèque ou charge que celles auxquelles vous avez consenti.
- régler certains problèmes qui surviendraient avant ou après votre prise de possession de la maison.

Bref, l'avocat vous aide à obtenir la maison que vous avez achetée, au prix et conditions que vous souhaitiez obtenir.

Une fois la transaction terminée, l'avocat vous enverra un rapport écrit indiquant toutes les démarches entreprises et une liste des dépenses que vous avez faites à date et celles dont il vous reste à vous acquitter.

••••••••••••••••••••••••••

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur.
Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.



Transports Canada **Aéroports** Transport Canada **Airports**

AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG
PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que Transports Canada a l'intention d'entreprendre en 1993 un programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs et les herbes et broussailles nocives sur ses propriétés, dans un rayon de 30 milles de Winnipeg.

Les dates d'application prévues sont le **10 mai 1993** et le **30 septembre 1993**.

On utilisera les pesticides suivants: Rodent Doom et Giant Destroyers.

On utilisera les herbicides suivants: Amizine, Amitrol T, 2-4-D Amine 500 Calmix (en granules), Hyvar XL, Round up et Killex.

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, au service suivant:

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
B.P. 7, bâtiment n° 2, 139, boulevard Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3C 0H6

Canada



RIVIÈRE-SEINE

Une session publique sur le budget

La Commission scolaire de la Rivière-Seine tiendra une session d'information publique sur le budget 1993-1994, le jeudi 22 avril à 20 h, à l'école Dawson Trail de Lorette.

«Ça fait une couple d'années que la Seine fait ce genre de rencontre, précise le secrétaire-trésorier André Chaput. Normalement, ça se tient avant l'adoption du budget pour que les commissaires puissent recevoir du "feedback".»

Mais cette année, le processus a été compliqué par les coupures de dernière minute annoncées par la province. Les contribuables de la Seine pourront toutefois poser des questions et donner leurs réactions.

J.-P. D.

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle Sophie Élise Touchette. Je suis née le 2 juillet 1992.

Je demeure à Prairie Grove avec mes parents Annette Chaput et Robert Touchette et avec ma soeur Joëlle.

Mes grands-parents sont Louis G. et Marie-Ange (LeGal) Chaput et Arthur et Elise (Perreault) Touchette.

Le «Concours Dessine-nous une histoire» de CKSB

Cinq gagnants et 750 dessins reçus

La station de radio CKSB a nommé cinq gagnants au tirage du «Concours Dessine-nous une histoire» de l'émission Les Petites Oreilles, le 31 mars dernier.

Parmi les 750 dessins reçus du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, les gagnants sont: Jonah Cronk de l'école Letellier, Patti Feely de l'école Saint-Norbert, Stéphane Bérard de l'école Letellier, Amanda Weston de l'école Centrale (Transcona) et Matthew Strickland de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeois (Kenora).

Ils se sont partagés quatre livres des Éditions Larousse et un baladeur Sony. Un Manitobain figure également parmi les gagnants au tirage interrégional (l'Ouest) du même concours: Leigh Saulnier-George de Saint-Vital a mérité une bourse d'études postsecondaires de 500 $.

Destiné aux auditeurs de l'émission matinale, le concours invitait les enfants de 4 à 8 ans à envoyer un dessin original inspiré d'un des sujets abordés aux Petites Oreilles. Une quatrième série de l'émission conçue par Janine Tougas est en préparation.

Quelques centaines des dessins manitobains du concours seront exposées au Centre culturel franco-manitobain du 30 mai au 20 juin.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Lacerte échange avec Drummondville

25 élèves de la huitième année de l'école Lacerte participent à un voyage-échange avec l'école La Poudrière de Drummondville au Québec jusqu'au 22 avril.

Pendant leurs 10 jours dans l'Est, les élèves visiteront, entre autres, une cabane à sucre, plusieurs musées à Montréal et la ville de Québec.

À part les frais d'inscription de 50 $ par élève, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) défraie les coûts du voyage. Les élèves sont accompagnés des deux professeurs, Gerry Arnaud et Lefco Doche.

Cette dernière explique que l'échange se fait à plusieurs niveaux, soit culturel, pédagogique, historique et même géographique.

Les étudiants québécois de niveau secondaire 2 visiteront à leur tour le Manitoba du 18 au 27 mai.

K.B.

SAINT-BONIFACE

Réunion des orchidées

Les membres de la Société des orchidées du Manitoba invitent le public à les rencontrer le dimanche 18 avril à 14 h au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Un programme spécial pour les débutants est prévu à 13 h.

Pour plus de renseignements, appeler Benoît au 888-4516.

L.G.

Le tae kwon do selon Ron Patenaude

«Pour moi, c'est comme une religion»

Ron Patenaude a découvert le tae kwon do à un moment critique dans sa vie. Il se remettait plutôt mal d'une série de trois accidents, en 1984 et 1985, qui l'avaient laissé avec des problèmes graves de dos.

«J'avais beaucoup de douleur, je pouvais à peine courir. J'avais de la misère à faire beaucoup de choses que des parents normaux font avec leurs enfants. Je ne voulais pas m'asseoir et regarder ma vie passer devant moi sans essayer quelque chose.

«Je suis premièrement allé voir un chiropraticien, qui a fini par me créer plus de problèmes. Ensuite j'ai commencé à voir un physiothérapeute. Il a pu trouver exactement où était mon problème. Il m'a beaucoup aidé pendant une couple d'années. J'ai appris beaucoup de bonnes techniques d'étirement que j'utilise encore aujourd'hui.»

À peu près en même temps, le père de famille de 29 ans a découvert le tae kwon do: «J'avais entendu parler d'une dame de la Floride dans la soixantaine qui souffrait d'arthrite sévère. Elle avait retrouvé sa souplesse avec le tae kwon do. Je me suis dit: si ça marche pour elle, il y a des bonnes chances que ça marche pour moi aussi.

«Quand j'avais à peu près 12 ans, j'avais essayé d'autres arts martiaux (judo, karaté) maisce n'était pas pour moi. Un ami m'avait parlé d'un maître, Choi, qui venait d'ouvrir une école. Je l'ai rencontré puis j'ai assisté à une de ses classes et j'ai décidé d'essayer.»

Depuis, Ron Patenaude pratique le tae kwon do religieusement deux à trois heures par jour: «Le tae kwon do m'a énormément aidé. Je dois m'entraîner à tous les jours à cause de mon dos, mais j'aime ça. C'est devenu ma religion.

«Je connais le maître Choi depuis longtemps comme ami et comme professeur. Si je veux apprendre quelque chose maintenant, je vais le voir directement. Pour être meilleur, j'apprends du meilleur. Un vrai champion de tae kwon do n'est pas nécessairement celui qui peut donner des coups de pied à 12 pieds de hauteur, mais celui qui peut lire son adversaire, prévoir ses mouvements.

«Considérant les progrès que j'ai fait après mes blessures, je veux tout simplement continuer à avancer. J'ai commencé trop tard pour espérer me rendre au niveau de grand maître, mais à 80 ans, j'aimerais être encore en entraînement. Je voudrais essayer le hapkido aussi, et plus tard le tai chi, mais j'ai trop d'énergie pour ça maintenant.»

L'imprimeur de métier a obtenu sa ceinture noire et transmet maintenant son amour du tae kwon do en l'enseignant au Choi's Martial Arts Centre en soirées et en fins de semaines. «Le tae kwon do est très semblable au militaire. C'est très structuré et les enfants (environ 50 % de la clientèle) apprennent beaucoup de respect.»



photo: Karine Beaudette

Une des forces du tae kwon do, c'est de prévoir les actions de l'autre. Ron Patenaude emploie cette technique en s'entraînant (à gauche dans le médaillon) mais en affaires aussi. Il a commencé une entreprise d'équipement pour les arts martiaux quand il en a constaté le manque à Winnipeg.

Une série de réglements

L'école de Choi impose une série de réglements que les enfants doivent suivre jusqu'à la maison: entre autres, en tout temps, les enfants doivent respecter les membres de leur famille ainsi que leurs professeurs; ils doivent être honnêtes; ils doivent saluer leurs parents en entrant et sortant de la maison; ils doivent faire lours devoirs, garder leur chambre soignée et aider dans les travaux ménagers de la maison.

De plus, les participants doivent apprendre quelques mots en coréen, au moins compter jusqu'à dix. «J'essaye d'incorporer plus de coréen quand j'entraîne. On compte toujours en coréen, mais plus tard, quand on s'entraîne plus sérieusement et pendant les compétitions, tout se passe en coréen.»

Le costume, composé simplement d'une veste, d'un pantalon et d'une ceinture de couleur (voir encadré), cache tout un équipement de protection. Les bras et les poignets sont protégés ainsi que la tête et le devant des jambes. Pendant les compétitions et les entraînements sérieux («sparring»), les deux adversaires portent des plastrons de couleurs symboliques et opposées «hong» (rouge) et «chung» (bleu).

En constatant la difficulté d'obtenir du bon équipement à prix raisonnable à Winnipeg, Ron Patenaude a décidé de commencer une entreprise dans le domaine. Masters Martial Arts Supplies fournit tout l'équipement nécessaire pour la protection ainsi que certains articles pour s'entraîner.

Karine BEAUDETTE

Le niveaux de tae kwon do

Il faut toute une vie et un entraînement spécialisé en Corée pour atteindre le plus haut niveau possible en tae kwon do, celui de Grand maître. Mais pour arriver là, il faut passer par toute une série d'étapes qui prennent entre 20 heures et 10 ans à passer.

Ceintures: blanche, jaune, avec raie verte, verte, avec raie bleue, bleue, avec raie rouge, rouge, avec raie noire, noire.

Avec beaucoup d'entraînement et de maturité, les participants peuvent accéder de la ceinture noire au titre de maître qui contient neuf niveaux ou «dan». Au troisième degré, il faut suivre un entraînement de deux mois en Corée. Il faut environ dix ans pour se rendre du huitième au neuvième «dan».

Les arts martiaux

Ron Patenaude avait le choix entre plusieurs arts martiaux, différents les uns des autres par leurs techniques. Il a choisi le tae kwon do, dérivé du karaté, qui utilise beaucoup les pieds et les mains. «Les coups de pieds ont été améliorés en tae kwon do. J'aimais ça. Je me suis dit que si je pouvais faire ces mouvements là, j'aurais retrouvé ma flexibilité!»

La plupart des arts martiaux peuvent être défensifs ou offensifs selon la situation.

Hapkido: emploie des techniques de prise et de contre-attaque avec quelques uns des coups de pieds du tae kwon do.

Judo: utilise beaucoup le mouvement et la masse de l'adversaire pour l'entraîner sur le tapis; de la lutte «style olympique».

Karaté: ressemble beaucoup au tae kwon do; utilise beaucoup de techniques de prises, de pieds et de mains.

Kung Fu: utilise des techniques manuelles et offensives; les coups de pieds ne sont pas aussi hauts qu'au tae kwon do.

Tai Chi: plutôt un art de méditation; pas vraiment de techniques pour se défendre. Le tai chi, excellent pour les personnes du troisième âge, rétablit l'équilibre avec des mouvements fluides.

Au tournoi de badminton de l'AMEP

La première place disputée

Les étudiants du Collège Louis-Riel (CLR) de Saint-Boniface ont terminé en première place dans les catégories des 7e et 8e année, et 11e et 12e année, au badminton provincial, laissant l'école Lavallée rafler le titre dans la catégorie des 9e et 10e année et terminer bon deuxième chez les 7e et 8e année.

Si le CLR a accumulé plus de points que Lavallée, lors du tournoi du 8 avril dans trois secondaires francophones de la ville, c'est toutefois uniquement parce que cette dernière n'a pas de 11e et 12e.

28 équipes d'environ 16 participants chacune (un total de près de 450 jeunes) ont participé à l'événement de l'Association manitobaine d'éducation physique. (AMEP)

Voici les meilleurs dans les simples féminin et masculin: (7e et 8e) Lynne Taillefer (Lagimodière) et Philipe Vermette (Lavallée); (9e et 10e) Andrée Timmerman (Lavallée) et Richard Aminot (Louis-Riel); (11e et 12e) Ian McKay (Louis-Riel) et Tina Dumaine (Gabrielle-Roy).

Voici la liste des meilleurs dans les doubles mixtes: (7e et 8e) Michelle Bourrier et Richard Cormier (Lavallée); (9e et 10e) Mélanie Préjet et Dominique Gosselin (Précieux-Sang); (11e et 12e) Annie Rodrigue et Patrick Clément (Louis-Riel).

Les meilleures dans les doubles féminins: (7e et 8e) Tara Sweeney et Allison Stephen (Béliveau); (9e et 10e) Mélanie Lavergne et Michèle Guillou (Lavallée); (11e et 12e) Sylvie Joanisse et Julie Sabourin.

Les meilleurs dans les doubles masculins: (7e et 8e) David Bonin et François Lemoine (Lavallée); (9e et 10e) Junior Perrault et Christian Mahé (Lavallée); (11e et 12e) Rossel Gosselin et Stéphane Trudel (Précieux-Sang).



Voici quelques-uns des participants au tournoi qui se déroulait simultanément aux collèges Louis-Riel, Béliveau et Jeanne-Sauvé.

Nécrologies

Victor Poiron

Paisiblement, à l'Hôpital Lorne Memorial, le 2 avril 1993, est décédé Monsieur Victor Poiron de Somerset, Manitoba, à l'âge de 61 ans.

Il laisse dans le deuil une soeur, Sr Hélène Poiron de Haïti, anciennement de Notre-Dame-de-Lourdes, et trois frères: Norbert et son épouse Louise, Roger et sa femme Anita, et René Poiron, tous de Somerset, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Il a été précédé dans la tombe par son père Rogatien Poiron et sa mère Marthe Wasse.

Victor Poiron est né à Somerset le 22 janvier 1932. Il a vécu la grande partie de sa vie à Somerset, employé à la crémerie locale à titre de trieur d'oeufs, et par la suite comme infirmier dans un centre hospitalier local. Dans les années 70, il s'est installé à Winnipeg pour travailler chez Newman Millworks. En 1991, il a pris sa retraite à Somerset où il a résidé au Manoir jusqu'à son décès. Il aimait la musique, nourrir les oiseaux et la culture des fleurs, qu'il faisait pousser dans un petit parterre sous sa fenêtre. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de sa joie de vivre et chériront sa mémoire. Son absence sera douloureuse pour sa famille et ses amis.

La messe des funérailles a eu lieu en l'église Notre-Dame de la Nativité de Somerset, le mardi 6 avril, sous la présidence du père Réal Levêque. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Au lieu de fleurs, les dons peuvent être faits aux Soeurs du Sauveur, Missions de Haïti, o\s Couvent Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, MB, R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

REMERCIEMENTS

Nous, de la famille Poiron, désirons remercier très sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Victor, soit par votre présence aux funérailles, ou encore par vos messages de condoléances.

Les dons faits aux missions d'Haïti, au lieu de fleurs, sont grandement appréciés.

Un merci très spécial à M. l'abbé Réal Lévêque, officiant; à Lucille Gaudet directrice du chant; à Gisèle Girouard organiste; à toute la chorale, à Carmelle Boulet soliste, et aussi à Geneviève Toupin pour le chant à Marie.

Un très grand merci aux Filles d'Isabelle pour avoir préparé un succulent goûter.

Profonde reconnaissance à tous pour vos prières et pour votre amitié.

La famille Poiron

Paulette Belisle (née Lagassé)

Paisiblement, après une lutte courageuse contre le cancer, Paulette s'est laissée aller dans les bras de notre Père aimant. Au cours de sa longue maladie, elle a démontré la force et le courage de l'esprit humain.

Paulette laisse derrière elle pour célébrer sa renaissance son époux Ronald; ses enfants Chantale, Colette et Joël; son père et sa mère, Claire et Auguste; ses soeurs Nicole, Danielle et Roxanne; ses frères Guy, Paul et Marc; ses grands-pères Eugène et Émilien; son beau-père et sa belle-mère, Rhéal et Georgette; ses beaux-frères Ron et Gerry; ses belles-soeurs Yvette, Berryl, Bernice, Kim et Denise; sept filleuls, de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces, sans oublier les merveilleux amis, anciens et nouveaux, qui ont prêté leur soutien au cours des ans.

Un merci tout spécial au personnel de l'Hôpital McKewen, spécialement Heather, Joy, Don et Darlene, ainsi que le personnel du département d'oncologie de l'Hôpital Victoria, Ann, Bonnie, Kathy, Dr Maxwell et Helen qui va accueillir Paulette avec notre Seigneur.

La messe a été célébrée à l'église de Saint-Adolphe, présidée par les abbés Paul et Lanoie, le mercredi 14 avril à 14 h. L'inhumation des cendres a suivi au cimetière de la paroisse.

Au lieu de fleurs, on peut faire des dons au département d'oncologie de l'Hôpital Victoria.

La direction des funérailles a été confiée au salon morturaire Desjardins, 233-4949.

Hervé Labossière

Soudainement, le dimanche de Pâques, le 11 avril 1993, à l'Hôpital de Saint-Boniface, est décédé Hervé Labossière, à l'âge de 50 ans, époux bien-aimé de Bibiane (née Bisson).

À part son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants: Michel, Roxanne et Dominique; ses frères et soeurs: Jeannine Bessette (Roland) d'Edmonton, Rachel Decosse de Somerset, Rhéal et Henriette de Saint-Léon, Rémi et Mary de Saint-Boniface, Fernande Meilleur (Émile) de Saint-Boniface, Bertha David (Léo) de Saint-Boniface, Robert et Carl de la Saskatchewan, Jacqueline Meilleur (Paul) de Saint-Boniface, Joseph et Suzette de Sainte-Anne-des-Chênes, Eliette Kelsch (Gordon) de Winnipeg, Ulysse et Arlene de Saint-Norbert, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Il laisse également sa belle-mère, Rolande Bisson, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Il a été précédé dans la tombe par ses parents, Hector et Gilberte Labossière.

Les prières ont eu lieu le mercredi 14 avril, 1993, à 21 h, à la chapelle du salon morturaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la résurrection a été célébrée à 10 h, le jeudi 15 avril à l'église catholique de Saint-Norbert, présidée par l'abbé Pierre Gagné. Le service funéraire s'est terminé à l'église. L'inhumation des restes de la crémation a eu lieu au Glen Lawn Memorial Gardens.

Les amis peuvent faire un don à la Fondation du coeur, 301-352, rue Donald, à Winnipeg, R3B 2H8.

La direction des funérailles de Hervé Labossière a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L. & D.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu THEODORE MASSE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, le ou avant le **28e jour de mai 1993**.

FAIT à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'avril 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par Robert Bétournay
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE GEORGIANA MASSE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

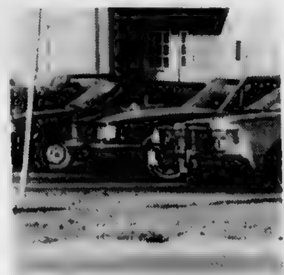
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, le ou avant le **28e jour de mai 1993**.

FAIT à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'avril 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par Robert Bétournay
Procureurs de la succession

Feu vert

Oui à l'huile usée



Une des seules mesures écologiques du budget Manness du 6 avril est une réduction de taxes de cinq cents le litre pour encourager le recyclage de l'huile usée.

Pour le moment, la seule usine du genre au Manitoba, le grossiste Enviro Oil de Winnipeg (488-1515), collecte l'huile des stations service pour en faire du carburant diesel ou du mazout pour chauffer des édifices.

Enviro Oil n'a pour le moment que des clients commerciaux, qui profitent de la baisse de cinq cents du litre pour leurs achats en vrac de 3 000 à 6 000 gallons à la fois. Un porte-parole de la compagnie affirme que le prix de ces produits recyclés est de 15 % moins élevé que ceux des autres produits à base d'huile vierge.

J.-P. D.

Gens d'ici

De retour au Cercle Molière

Après près de 10 ans d'absence, Aline Campagne de Saint-Boniface reprend le poste de responsable de la publicité et du marketing pour le Cercle Molière. Elle remplace Maurice Smith qui part étudier en sciences économiques à London (Ontario).



Aline Campagne.

La mère de cinq enfants a hâte au 26 avril pour commencer son travail à temps partiel: «Le Cercle Molière connaît beaucoup de succès depuis deux ans. Ça va être un défi de maintenir le niveau d'intérêt et développer davantage les côtés marketing et communication.

«Je vais m'occuper en général des choses qui sont à refaire de pièce en pièce.» Parmi ses tâches, Aline Campagne sera responsable des relations avec les médias, de la coordination des annonces publicitaires et du maintien de la liste d'abonnement.

K.B.

SOCIÉTÉ

Que font vos enfants quand l'école est finie?

Sylvie et Olivier s'entraînent

Il s'appelle Olivier, elle se nomme Sylvie. Elle a 13 ans, lui en a 12. Ce sont des adolescents bien ordinaires... mises à part les 13 heures par semaine qu'ils consacrent à une activité qu'ils aiment passionnément, et où ils excellent.

Sylvie Normandeau danse. Chaque jour après l'école, de 17 h 45 à 20 h, et le samedi matin de 9 h à 10 h 45, elle se rend à l'école de danse professionnelle du Ballet royal de Winnipeg, dans sa tenue réglementaire: chignon, collant rose, léotard noir, souliers de ballet.

Olivier Poirier-Leroy nage. Tous les jours après l'école, trois matins par semaine, ainsi que les samedis matins, Olivier se rend à la piscine Pan-Am où il s'entraîne à la natation avec le club Menta. Les sessions durent une heure trente, et celle du samedi dure deux heures. Les jours où il a deux sessions, Olivier s'entraîne pendant un total de trois heures, se lève à 5 h, revient à la maison à 18 h. Il lui faut encore souper, faire ses devoirs, relaxer avant de se coucher.

«Je fais mes devoirs à 20 h 30, je me couche vers 22 h», dit Sylvie, consciente d'avoir un horaire serré, de devoir faire preuve d'un minimum de discipline. «On apprend à comprendre la notion du temps.» Et aussi celle de l'argent, parce que ces activités coûtent cher.

Est-ce un sacrifice parfois de devoir se rendre à l'entraînement? «Noooouuuiii...» Olivier aimerait parfois rester couché... Sylvie voudrait avoir du «temps de liberté, avec rien à faire.»

Mais demandez à Olivier et Sylvie s'ils préfèrent leur activité à l'école, tous les deux répondront Oui! avec le même élan. Olivier est le premier dans la piscine et le dernier à en sortir!

D'ailleurs, les pères de Sylvie et d'Olivier sont tout surpris d'entendre leur enfant émettre même l'ombre d'une réticence face à l'entraînement: «La danse, c'est sa passion!» s'écrie Gilles Normandeau. Au fond, si Sylvie avait une heure libre, elle en profiterait pour... danser!

À l'école, tous les deux réussissent bien. Tous les deux constatent aussi que les autres n'ont pas le même «train de vie». Olivier a une nature discrète et solitaire, si bien que ses copains ne savent pas nécessairement qu'il nage, ni qu'il se classe parmi les dix premiers Canadiens de son âge (les 11-12 ans).

Sylvie, elle, constate que la danse est considérée «kétaine» par les autres. Elle aimerait bien que sa discipline soit aussi valorisée que les disciplines sportives. D'ailleurs, elle n'aime pas le sport - comme c'est souvent le cas chez les danseuses - et a demandé à être exemptée des cours d'éducation physique. Des exercices de mises en forme, elle en fait tous les jours! La division scolaire a accepté.



photo: Sylviane Lanthier

Olivier a-do-re le basketball. Il aime les cours d'éducation physique quand on y joue au basketball et il lit... sur des héros de basketball!

Et la compétition, là-dedans? Comment vivent-ils avec cette pression? «Olivier est compétitif de nature», répond sa mère Lucie Poirier. Ce n'est donc pas un élément perturbateur dans sa vie. À 12 ans, Olivier est le plus petit des garçons avec qui il s'entraîne. «Les autres sont grands, ont de gros muscles. Olivier doit travailler fort pour compétitionner avec eux!»

Son père Jean-Pierre, qui a longtemps été l'entraîneur d'Olivier, explique que son rejeton a une technique «exceptionnelle» qui compense sa petitesse, en plus d'avoir une très grande capacité à utiliser l'oxygène absorbé pendant qu'il nage.

Imaginez quand il grandira! Ce que veut Olivier? «Faire des bons temps, être le meilleur et aller aux Olympiques», répond-il calmement. Pour cela, il faut également apprendre à perdre et à se relever; Olivier vit aussi des expériences qui lui enseignent cela, et qui enseignent à ses parents les attitudes à adopter pour supporter leur champion.

Sylvie veut «danser longtemps», et voudrait «le faire professionnellement». A-t-elle des chances? «Peut-être. Je suis encore trop jeune pour qu'on le sache.» La danse a elle aussi ses côtés compétitifs: «On veut tous atteindre les objectifs fixés par le prof, et même les dépasser. Parfois ça cause des tensions.»

Elle faisait partie du spectacle de Roméo et Juliette que le Ballet royal présentait cet hiver. «Elle était au 7e ciel!» lance son père. «J'ai fait partie de tous les spectacles, dit Sylvie. On faisait les enfants dans les rues, on était sur scène souvent.

«Danser, dit-elle, ça veut dire faire voir aux gens ce que tu veux qu'ils voient. Les spectateurs ne doivent pas percevoir la douleur si tu te piles sur un orteil! Il faut être légère, avoir l'air d'aimer ce qu'on fait.» Et rentrer le ventre, rentrer les fesses, tenir les jambes droites, le cou et l'épine dorsale allongés: l'A.B.C. de la danse, quoi.

À l'école Lavallée, que fréquente Sylvie, le directeur Normand Boisvert constate que des enfants qui s'adonnent à une activité en y mettant autant d'énergie, il y en a de plus en plus. «Ce que j'observe, dit-il, c'est que lorsque les parents détectent un talent particulier chez leur enfant, ils sont prêts à y mettre le paquet en termes d'énergie, d'argent, pour que ces talents soient développés, sans cependant que ce soit abusif.

«Ce n'est pas un phénomène récent, parce que des enfants qui prennent des cours de piano, il y en a toujours eu. Mais maintenant ça se diversifie.»

«On ne pousse pas nos enfants, mentionne Gilles Normandeau. Sylvie a déjà fait du violon et a abandonné et c'était O.K. Pour des parents, ça fait un peu peur parfois, parce qu'on ne sait pas jusqu'où ça va aller, et parce que les enfants ne sont pas aussi souvent à la maison! Mais ils font une activité qui contribue à leur développement, quelque chose qui les satisfait, qui leur donne une discipline personnelle.»

«Je préfère ça que de le voir sur le coin de la rue, devant le 7-Eleven», lance Lucie Poirier, comme en écho à Gilles Normandeau. Et tandis que les enfants accumulent les médailles ou les expériences de scène, les parents font le taxi, attentifs à ce que vivent leurs enfants et fiers comme seuls des parents savent l'être.

Sylviane LANTHIER



Sylvie voudrait apprendre le ballet jazz et les danses folkloriques. Elle aime aussi le dessin, le théâtre, et «faire des choses avec les mains».

Avis d'Audience Publique

AVIS DE DEMANDE D'APPROBATION GÉNÉRALE DES TARIFS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA ET AVIS DE RÉUNION PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR : LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA

DEMANDE : La Société de téléphone du Manitoba (la «STM») déposera une demande d'approbation générale de ses tarifs auprès de la Régie des services publics (la «Régie»), le 1er avril 1993.

La demande sera présentée en application de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci*, de la *Loi sur le téléphone au Manitoba* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

La STM demande l'autorisation de majorer, à compter du 1er juillet 1993, les tarifs du service monoligne de résidence, en l'occurrence de 20 à 40 cents, dans le cas du service de numérotation au cadran, et de 25 à 45 cents, dans celui du service TouchTone. La STM demande parallèlement l'autorisation de majorer, à compter de la même date, les tarifs du service monoligne d'affaires, en l'occurrence de 40 à 95 cents, dans le cas du service de numérotation au cadran, et de 45 cents à 1 $, dans celui du service TouchTone. Ces augmentations tarifaires se traduiront par une hausse approximative de 1 p. 100 de la facture totale mensuelle (incluant les frais du service de base et d'interurbain) des clients de moyenne envergure du service de résidence et des petits clients du service d'affaires.

Des exemples des majorations tarifaires proposées sont donnés ci-après.

Winnipeg	Tarif actuel*	Tarif rajusté**	Tarif proposé	Hausse
(Groupe tarifaire n° 10)				
Service de résidence (monoligne – TouchTone)	15,00 $	15,00 $	15,45 $	0,45 $
Service d'affaires (monoligne – TouchTone)	34,10 $	34,10 $	35,10 $	1,00 $

Brandon	Tarif actuel*	Tarif rajusté**	Tarif proposé	Hausse
(Groupe tarifaire n° 8)				
Service de résidence (monoligne – TouchTone)	13,65 $	13,75 $	14,15 $	0,40 $
Service d'affaires (monoligne – TouchTone)	27,55 $	28,00 $	28,80 $	0,80 $

Thompson	Tarif actuel*	Tarif rajusté**	Tarif proposé	Hausse
(Groupe tarifaire n° 6)				
Service de résidence (monoligne – TouchTone)	11,45 $	11,60 $	11,95 $	0,35 $
Service d'affaires (monoligne – TouchTone)	22,00 $	22,70 $	23,25 $	0,65 $

Arborg	Tarif actuel*	Tarif rajusté**	Tarif proposé	Hausse
(Groupe tarifaire n° 4)				
Service de résidence (monoligne – TouchTone)	10,75 $	10,95 $	11,25 $	0,30 $
Service d'affaires (monoligne – TouchTone)	19,75 $	20,60 $	21,20 $	0,60 $

*Le tarif actuel comprend les frais du Service téléphonique communautaire ou du Service interurbain à tarif forfaitaire, le cas échéant.

**Le tarif rajusté comprend les majorations approuvées pour le Service téléphonique communautaire qui entreront en vigueur le 1er juillet 1993 en vertu de l'ordonnance n° 119/92 de la Régie.

La STM propose de majorer les tarifs des lignes du Centrex de 0,6 p. 100 et ceux des services de circuits d'affaires de 3 p. 100.

La STM propose d'augmenter les tarifs du service hors circonscription de 6 p. 100.

La STM propose de hausser de 5 cents les tarifs des services choisis indiqués ci-après :

- les frais d'assistance-annuaire passeraient à 0,70 $ par demande;
- le tarif mensuel d'inscription dans l'annuaire téléphonique passerait à 0,75 $ pour les clients des groupes tarifaires nos 1 à 8;
- Le tarif des services aux prisonniers passerait à 0,85 $ par appel;
- les frais supplémentaires pour les services de téléphoniste assurés pour le compte des clients utilisant la carte d'appel passeraient à 0,70 $ par appel;
- les appels composés à partir d'un téléphone public ou semi-public au moyen de la carte d'appel passeraient à 0,85 $ par communication.

La demande, les exposés des témoins de la STM et les documents afférents peuvent être consultés aux bureaux de la STM et à ceux de la Régie. Les parties désirant obtenir des exemplaires de la demande, des exposés et des documents afférents doivent s'adresser à :

M. David Werthman
Directeur, Réglementation et affaires gouvernementales
Société de téléphone du Manitoba
489, rue Empress
Bureau 501E
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3V6

Téléphone : (204) 941-7570 (Nous acceptons les frais d'appel.)
Télécopieur : (204) 772-7223

EXAMEN DES ORDONNANCES PROVISOIRES : La Régie examinera, notamment pour confirmation, les ordonnances provisoires *ex parte* suivantes portant sur des questions qui lui ont été soumises de temps à autre et qu'elle a approuvées temporairement :

Ordonnance de la Régie	Description
142/92	Service Avantage Plus
143/92	Modifications de l'acheminement adaptatif du Centrex
144/92	Barème des tarifs interurbains Canada-Mexique
145/92	Service de messagerie vocale
164/92	Améliorations apportées au Service Avantage
165/92	Révisions apportées au Service 800
7/93	Modifications apportées aux dispositifs d'interface réseau
19/93	Modifications apportées au tarif Canada-Mexique
20/93	Position de réponse évoluée

Toute autre ordonnance provisoire devant être confirmée à l'audience sur la demande d'approbation générale des tarifs et ayant été publiée depuis la publication du présent avis sera mentionnée dans les avis subséquents.

RÉUNION PRÉPARATOIRE À L'AUDIENCE : Toute personne, entreprise ou corporation qui désire intervenir au sujet de cette demande, c'est-à-dire participer à l'interrogatoire des témoins, apporter des preuves, déposer un mémoire ou présenter un plaidoyer final, est tenue d'examiner la demande de la STM et d'être présente ou représentée à la réunion préparatoire qui se tiendra le 19 avril 1993, à 10 h, aux bureaux de la Régie situés au 280, rue Smith, 2e étage, Winnipeg (Manitoba). Les personnes qui désirent intervenir doivent en préciser les raisons lors de la réunion.

Les parties qui désirent présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue à la Régie sans toutefois participer à l'ensemble du processus n'ont pas besoin d'être présentes à la réunion préparatoire. Elles doivent cependant informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience publique et ce, avant le 15 juin 1993.

AUDIENCES DANS LES RÉGIONS RURALES : La Régie examinera la possibilité de tenir des audiences à d'autres endroits au Manitoba. Selon la réponse de la population au présent avis, elle est disposée à convoquer des réunions dans toute collectivité où le nombre de réponses le justifiera. Les personnes qui souhaitent se présenter aux audiences sont priées d'écrire au secrétaire de la Régie afin de confirmer l'endroit de leur choix.

Ces audiences seront confirmées dans des avis ultérieurs.

FRAIS D'INTERVENTION : L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 traite, entre autres choses, du remboursement éventuel des frais engagés par les intervenants et des formalités applicables, le cas échéant. Les parties qui veulent présenter une demande de remboursement devraient consulter cette ordonnance.

PROCÉDURES : La Régie a adopté des Règles et des procédures provisoires qui s'appliqueront lors de l'audience publique sur l'approbation générale des tarifs. Tous les intervenants doivent se familiariser avec ces exigences de la Régie. On peut obtenir un exemplaire de ce document en écrivant au secrétaire de la Régie ou en téléphonant au 945-2638.

FAIT le 29 mars 1993.

Bruce Ball
Secrétaire par intérim de la
Régie des services publics


Préavis de cinq jours


Rampe d'accès pour fauteuils roulants

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba

LOURDES

La Bibliothèque a rouvert ses portes

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes a procédé le 28 mars à la réouverture officielle de sa bibliothèque, qui était fermée depuis l'été dernier.

«Il y a pas mal de circulation depuis la réouverture, mentionne le président Denis Bibault. Nous voudrions rendre la bibliothèque accessibles aux gens.»

La Bibliothèque partage les locaux du Comité culturel de Lourdes, et a conclu avec ce dernier une entente lui permettant d'obtenir les services de l'agente culturel à raison de 10 heures par semaine.

Le président précise qu'une douzaine de personnes ont indiqué leur intention de donner du temps, ce qui permettrait d'augmenter les heures d'ouverture. En ce moment, la Bibliothèque est ouverte de 12 h 30 à 17 h 30 du mardi au vendredi.

«Nous avons une collection d'environ 1 500 livres, plus des revues et une soixantaine de vidéos, précise Denis Bibault. Il y a aussi un coin pour les enfants où on fera de l'animation.»

La Bibliothèque reçoit entre 3 500 à 4 000 $ en subventions de la province et du village, et certains organismes (Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle et Caisse pop) contribuent à défrayer son loyer. «L'ensemble des subventions est donc consacré à l'achat de ressources».

Denis Bibault espère que les romans, livres pratiques, magazines (environ 1 500 $ en abonnements annuels) et vidéos sauront attirer les résidants du village. «D'ici une dizaine d'années, on aura une belle bibliothèque!»

S. L.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 17 avril

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M Transformers

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Le club des branchés

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M C'est un abat!

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons

10h15 TV-5 Viva

10h30 CBWFT Robin des bois junior
Télé-M Le tour du Québec

11h00 CBWFT Bourvil, un éclat de rire
Télé-M Cinémaximum: Pilotes sans scrupules

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Le bon gros géant
TV-5 Bouillon de culture

13h00 Télé-M Cinémaximum: La revanche de Porky

13h30 TV-5 Impressions d'extrême-océan

14h00 Télé-M Miami

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Jeopardy

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Harry et les Henderson
TV-5 Archéologie

17h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT Juste pour rire
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Les grands films: Boum boum
Télé-M Ciné-extra: Rocky III: L'oeil du tigre
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Sacrée soirée

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Top musique

21h20 CBWFT Les nouvelles du sport

21h30 TV-5 Le cercle de minuit

21h40 CBWFT Télé-sélection: Marche pour la liberté

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h40 TV-5 Bon week-end

22h42 Télé-M Ciné-lune: Le flic se rebiffe

23h10 TV-5 Journal télévisé suisse

23h40 TV-5 Thalassa

0h40 TV-5 Sacrée soirée

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 18 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT La sagesse des Gnomes

7h55 CBWFT Les mystérieuses cités d'or

8h00 Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Lucky Luke

8h55 CBWFT Souris noire

9h00 Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Jean-Baptiste à Victoria (C.-B.) par Harold Heard, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Musique classique

10h30 Télé-M La santé au travail

10h50 TV-5 Les grands solistes français

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: David

11h05 CBWFT La semaine verte

11h10 TV-5 Télétourisme

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

12h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

13h00 Télé-M Cinémaximum: La vie à quel prix?
TV-5 Jamais sans mon livre

14h00 TV-5 Le monde est à vous

15h00 CBWFT Sur la trace des Émerillons
Télé-M Charivari élite

15h30 CBWFT Millefeuille
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT Les inventions de la vie
Télé-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 CBWFT Grandes gueules
Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 L'école des fans

17h10 CBWFT Découverte

17h30 Télé-M Cinéma du dimanche: Monsieur North

18h00 CBWFT On aura tout vu
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 TV-5 7 sur 7

19h30 Télé-M L'arc-en-ciel des amours

20h00 TV-5 Frou-frou

21h00 CBWFT Le dimanche
Télé-M Tête à tête
TV-5 Jamais sans mon livre

21h35 CBWFT Les nouvelles du sport

21h50 CBWFT Aujourd'hui dimanche

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Ramdam

22h30 TV-5 Henri Guillemin présente Tolstoï

22h35 Télé-M Vision mondiale

22h50 CBWFT Le clap

23h00 TV-5 Journal télévisé belge

23h15 CBWFT Ciné-club: Les contrebandiers de Moonfleet

23h30 TV-5 7 sur 7

23h35 Télé-M Le monde à venir

0h30 TV-5 Frou-frou

1h30 TV-5 Ramdam

2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 19 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Comme on est

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: À plein tube!

13h00 TV-5 Sacrée soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Drôle de vidéo

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Sherlock Holmes
Télé-M L'or du temps
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT Dallas
Télé-M Au nom du père et du fils
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Reportages

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Opération open

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h25 CBWFT Second regard

23h30 TV-5 Téléobjectif

23h55 CBWFT Cinéma: Bras de fer

0h30 TV-5 Bas les masques

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 20 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Exodus

13h00 TV-5 Bas les masques

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h30 Télé-M À bien y penser

14h30 CBWFT Maritimes en direct
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT La cour en direct
Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h55 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent

20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 À vos amours

21h55 CBWFT Manitoba ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Intérieur nuit

22h45 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h15 CBWFT Cinéma: Le solitaire

23h30 TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 Stars 90

2h00 TV-5 Radio France Internationale

Mercredi 21 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Exodus

13h00 TV-5 Stars 90

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles

15h10 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h55 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Cinéma du mercredi: Opération chimpanzé

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Les grands films: Joe contre le volcan
TV-5 Grand écran

19h35 TV-5 Tell quel

20h00 TV-5 Le cercle de minuit

20h30 Télé-M Benny Hill

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib

21h10 TV-5 Le divan

21h25 CBWFT Le point

21h35 TV-5 Autant savoir

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: La maison de Jeanne

23h30 TV-5 Les jupons de la révolution

1h00 TV-5 Grand écran

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 22 avril

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h30** Télé-M **Santa Barbara**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
  Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Grisu le petit dragon**
  TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **10h30** CBWFT **Gabby et les petits malins**
  Télé-M **La vie à Montréal**
  TV-5 **Défendez-vous**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Feu vert**
- **11h00** CBWFT **Comme on est**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h45** CBWFT **La cuisine au quotidien**
  TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **Grand écran**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: Ça plane les filles**
- **13h00** TV-5 **Le cercle de minuit**
- **13h30** CBWFT **Cinéma: Sans témoins**
- **14h10** TV-5 **Panorama**
- **14h30** Télé-M **À bien y penser**
- **14h40** TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h00** Télé-M **Top modèles**
- **15h30** CBWFT **La bande à Picsou**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **15h57** CBWFT **0340**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h25** CBWFT **0340**
- **16h30** CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **16h45** TV-5 **Défendez-vous**
- **16h50** CBWFT **0340**
- **17h00** CBWFT **Watatatow**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Découverte**
- **17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Virus**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **La montagne du Hollandais**
  TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h30** CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** Télé-M **La trentaine**
  TV-5 **Faut pas rêver**
- **20h00** Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Envoyé spécial**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
  TV-5 **Tell quel**
- **21h25** CBWFT **Le point**
- **21h30** TV-5 **Le cercle de minuit**
- **21h55** CBWFT **Manitoba ce soir**
- **22h00** Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
- **22h30** CBWFT **Les nouvelles du sport**
  TV-5 **Montagne**
- **22h45** CBWFT **Marilyn**
- **22h55** Télé-M **Mongrain de sel**
- **23h00** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h15** CBWFT **Cinéma: Le jupon rouge**
- **23h30** TV-5 **Faut pas rêver**
- **0h30** TV-5 **Envoyé spécial**
- **1h30** TV-5 **Tell quel**
- **2h00** TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 23 avril

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre Santé**
- **8h30** Télé-M **Santa Barbara**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **9h50** CBWFT **Oratorium**
- **10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
  Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Grisu le petit dragon**
  TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **10h30** CBWFT **Gabby et les petits malins**
  Télé-M **La vie à Montréal**
  TV-5 **Défendez-vous**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Découverte**
- **11h00** CBWFT **Comme on est**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h45** CBWFT **La cuisine au quotidien**
  TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **À vos amours**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'ouragan vient de Navarone**
- **13h00** TV-5 **Envoyé spécial**
- **13h30** CBWFT **Cinéma: L'unique**
- **14h00** TV-5 **Tell quel**
- **14h30** Télé-M **Des mots pour le dire**
  TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h00** Télé-M **Top modèles**
- **15h05** TV-5 **Une pêche d'enfer**
- **15h30** CBWFT **La bande à Picsou**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **15h55** CBWFT **Kim et Clip**
- **16h00** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h20** CBWFT **Les débrouillards**
- **16h30** Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **16h45** CBWFT **0340**
  TV-5 **Défendez-vous**
- **17h00** CBWFT **Watatatow**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Oxygène**
- **17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Rira bien...**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Docteur Doogie**
  TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h10** CBWFT **Grandir au sud**
- **18h30** CBWFT **Les grands films: C'est ma mort après tout**
  Télé-M **Perfecto**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** Télé-M **9-1-1...**
  TV-5 **Strip-tease**
- **19h30** Télé-M **L'heure juste**
- **20h00** Télé-M **Les héritiers du rêve**
  TV-5 **Bouillon de culture**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le point médias**
- **21h30** TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**
- **22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
- **22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h50** CBWFT **L'aventure**
- **23h00** Télé-M **Mongrain de sel**
- **23h10** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h20** CBWFT **Cinéma: L'amour en noir**
- **23h40** TV-5 **Strip-tease**
- **0h40** TV-5 **Bouillon de culture**
- **2h10** TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 17 au 23 avril 1993

Samedi 17 avril

19h00 CBWFT **Boum boum**
Esp.-Bel. 1990. Comédie sentimentale de R. Verges. Une jeune dentiste célibataire habite un appartement situé au dessus de celui d'un marchand de chaussures. Ils ne se connaissent pas, mais le sort pourrait bien en décider autrement.

Télé-M **Rocky III: L'oeil du tigre**
Am. 1982. Drame sportif de S. Stallone. Après avoir défendu son titre dans des combats faciles, un champion de boxe doit affronter un adversaire dangereux.

21h40 CBWFT **Marche pour la liberté**
É.-U. 1990. Drame social de R. Pearce. En 1955, à Montgomery en Alabama, une femme est impliquée dans une confrontation entre Noirs et Blancs.

22h42 Télé-M **Le flic se rebiffe**
Am. 1973. Drame policier de R. Kibbee. Un ex-policier devenu gardien de nuit dans un collège enquête sur l'assassinat d'une étudiante.

Dimanche 18 avril

23h15 CBWFT **Les contrebandiers de Moonfleet**
É.-U. 1952. Drame de F. Lang. Au XVIIIe siècle, un orphelin est élevé par des contrebandiers.

Lundi 19 avril

23h55 CBWFT **Bras de fer**
Fr. 1985. Drame de guerre de G. Vergez. En 1943, pendant que s'organise le débarquement de Normandie, les Services secrets anglais proposent à un homme, membre de la Résistance, une mission secrète.

Mardi 20 avril

23h15 CBWFT **Le solitaire**
Fr. 1987. Drame policier de J. Deray. Un commissaire de police, responsable de la répression du banditisme, jure de retrouver un récidiviste qui a tué son ami à bout portant.

Mercredi 21 avril

18h30 Télé-M **Opération chimpanzé**
Am. 1987. Science-fiction de J. Kaplan. Un chimpanzé capable de communiquer par signes est envoyé dans un centre de recherches de l'aviation où il sert de cobaye.

19h00 CBWFT **Joe contre le volcan**
É.-U. 1990. Comédie fantaisiste de J. P. Shanley. Joe vient d'apprendre qu'il ne lui reste que six mois à vivre et accepte de se jeter dans la bouche d'un volcan pour apaiser la colère des dieux.

23h20 CBWFT **La maison de Jeanne**
Fr. 1987. Comédie dramatique de M. Clément. Jeanne est le pivot de l'auberge de province qu'elle tient avec son mari. Ce

Jeudi 22 avril

23h15 CBWFT **Le jupon rouge**
Fr. 1986. Drame de G. Lefebvre. Trois femmes d'âge et d'univers social très différents sont entraînées dans une histoire d'un grand romatisme.

Vendredi 23 avril

18h30 CBWFT **C'est ma mort après tout**
É.-U. 1991. Comédie fantaisiste de A. Brooks. Un homme emboutit un autobus avec la voiture qu'il vient de s'acheter et se retrouve en chaise roulante dans un curieux était intermédiaire en attendant un jugement sur sa vie.

23h20 CBWFT **L'amour en noir**
Brit. 1991. Drame sentimental de R. Batterby. Accusé de meurtre, un homme refuse de se défendre pour respecter un serment fait à sa femme.

Mots Croisés

GRILLE N° 11

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

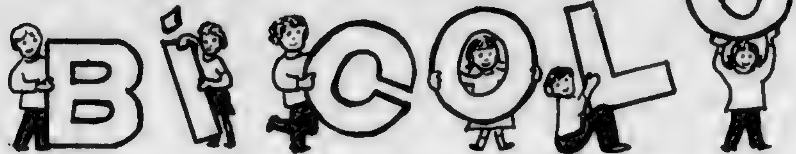
A. Vaincu à la bataille des Plaines d'Abraham.
B. Trop court au Manitoba – Lisière.
C. Participe passé – Familier – Infinitif.
D. Se plaint.
E. Pronom – Note – En litre.
F. Héros de Jules Verne – Uni.
G. Météorologiques ou de radio.

Verticalement:

1. Mercenaires d'origine suisse à la solde de Selkirk.
2. Enlève – Clair.
3. Négation – Possessif.
4. Jeu de cartes.
5. Glisse.
6. Commence l'argent – En lion.
7. Général rebèle – Plante.
8. Qualités.

Réponses grille n° 10

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	w	i	n	n	i	p	e	g
B	i	r	e	■	c	i	r	e
C	n	s	■	l	o	■	s	n
D	a	■	d	o	n	c	■	t
E	k	g	■	t	e	■	c	i
F	w	a	t	t	■	c	i	l
G	a	n	c	e	t	r	e	s



Bonjour toi!

Comme tu le sais, pour avoir des fleurs et des beaux jardins, il nous faut de la pluie. Mais sais-tu d'où elle vient?

Je t'en parle cette semaine. C'est formidable!

Bicolo



C'est le printemps mes ami.e.s! Mon concours du printemps est arrivé.

Dans l'histoire de «La belle et la bête», Belle voit des choses dans un miroir magique.

En te servant du miroir, dessine ce que tu y vois et envoie-le moi AVANT LE 23 AVRIL avec le coupon de participation.

Bonne chance!



COUPON DE PARTICIPATION

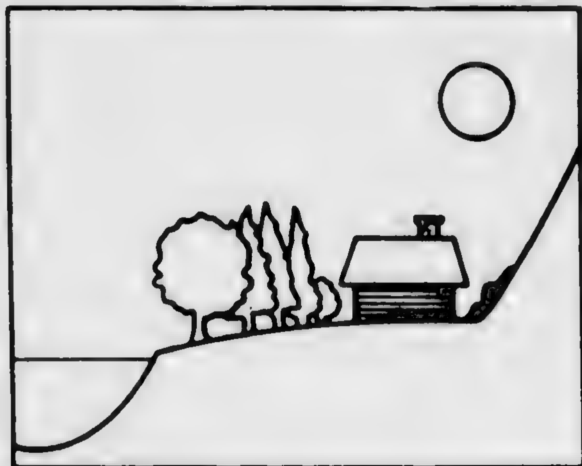
Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

____

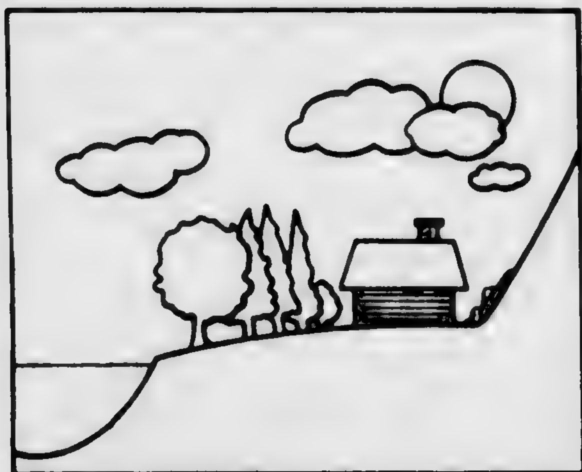
N° de membre: ______________ Âge: ________

Le grand cycle de l'eau



❶ Le soleil réchauffe la terre, l'air et l'eau. La chaleur fait évaporer l'eau des lacs, des rivières et de la mer.

C'est l'ÉVAPORATION.



❷ La vapeur monte dans le ciel, où il fait plus froid. Sous l'action de l'air plus froid, la vapeur se condense en gouttelettes, qui s'accrochent à des petites poussières. Plusieurs de ces gouttelettes se rassemblent et forment des nuages.

C'est la CONDENSATION.



❸ Cette circulation d'air chaud et froid crée des courants qui déplacent les nuages. Les nuages se rencontrent et deviennent plus gros. Les gouttelettes deviennent des gouttes de pluie. L'eau de pluie pénètre dans le sol ou encore se mêle aux rivières. Puis cette eau s'évapore encore sous l'effet du soleil. Le cycle de l'eau recommence.

Les gouttes de pluie ont la forme:

a) de larmes

b) de champignons

c) de hamburgers

Réponse: C – dû à la résistance du vent.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?



C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

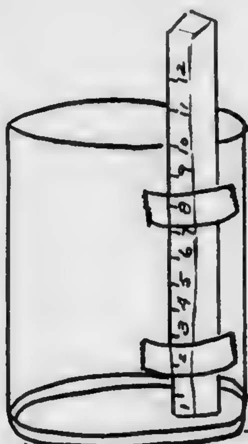
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ________



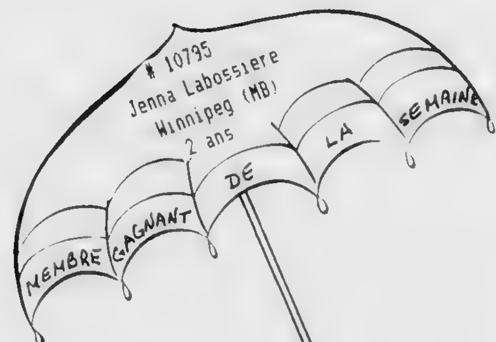
Un pluviomètre

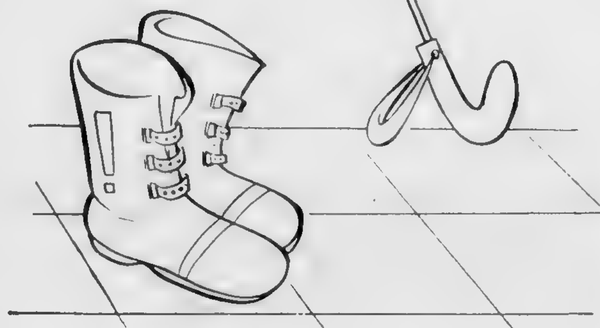
Ce dont tu as besoin:

- Un verre avec les côtés droits.
- Une règle.
- Du ruban adhésif.

Ce que tu dois faire:

1. Tiens le verre à la hauteur de tes yeux et installe la règle à l'extérieur comme dans l'illustration. Assure toi que tu ne mesures pas l'épaisseur du fond du verre.
2. Place ton pluviomètre dehors sur une surface plate.
3. Après une pluie, va voir la quantité d'eau qui est tombée et vérifie tes résultats avec ceux de la météo.





Certaines souris se sont levées trop tard et ont oublié quelque chose. Si tu ne les aides pas, elle seront mouillées. Dessine sur chaque souris ce qui lui manque.



La chronique religieuse †

L'éducation de la foi en congrès

Les responsables du Comité de catéchèse de la Saskatchewan sont prêts à recevoir jusqu'à 80 participant.e.s au premier Congrès de l'Ouest des intervenant.e.s de l'éducation de la foi, qui aura lieu au Collège Mathieu, à Gravelbourg en Saskatchewan, du 19 au 21 août 1993.

La tenue de ce congrès découle de l'embauche en 1986, par la Conférence des évêques de l'Ouest, d'un coordonnateur régional pour faciliter le développement de la catéchèse auprès des francophones de l'Ouest et pour établir l'Office de catéchèse française de l'Ouest. Depuis ce temps, Christophe Patenaude et son épouse oeuvrent à ce travail.

Des comités provinciaux de catéchèse ont été formés ainsi qu'un comité pour l'Ouest. Depuis trois ans, le comité régional se proposait de réunir les francophones intéressés à promouvoir la catéchèse dans leur milieu.

Ce désir venait aussi de la part des comités provinciaux qui voyaient le congrès comme une occasion unique de réunir la communauté francophone (les parents, professeurs, pasteurs, évêques, catéchètes, agents de pastorale, coordonnateurs diocésains, scolaires et paroissiaux, animateurs de jeunes, personnes en animation sociale et/ou culturelle, ainsi que les croyant.e.s de tout âge) pour créer une solidarité afin de promouvoir l'éducation de la foi catholique.

En même temps, on y voyait une bonne raison de faire venir les maisons d'édition, de distribution, de formation dans un milieu favorable pour exposer leur contribution dans l'éducation de la foi.

Après avoir envoyé 1 000 questionnaires afin de répondre aux besoins de la clientèle de l'Ouest, le comité organisateur a établi le nombre d'ateliers à 12 sujets qui les préoccupent le plus en ce moment.

Sous le thème «Témoins du ressuscité», le congrès aura comme conférenciers invités Jean-François Bouchard et Christiane Gagnon, qui sont tous deux de l'Office de catéchèse du Québec à Montréal.

Depuis 1987, Christiane Gagnon est venue plusieurs fois dans l'Ouest donner des sessions d'animation en enseignement religieux et des cours de méthodologie d'enseignement religieux à l'élémentaire.

Jean-François Bouchard, qui en sera à sa première visite dans l'Ouest, est un jeune marié qui a déjà fait ses preuves en éducation de la foi dans les Maritimes et au Québec. Conférencier très dynamique, il a écrit plusieurs articles sur l'urgence de la formation du conseil pastoral dans toutes les paroisses.

Bien qu'on s'attend à ce que la majorité soit de la Saskatchewan, le comité organisateur compte sur une bonne participation du Manitoba et de l'Alberta. Quelques délégués viendront de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, alors qu'une quinzaine de personnes de l'Ontario, du Québec et des Maritimes devraient participer.

L'inscription doit se faire avant le 25 juin 1993. Renseignement: Bernard Roy, Collège Mathieu, Sac 20, Gravelbourg, Saskatchewan, S0H 1X0. Tél.: (306) 648–3105 ou fax: (306) 648–2604.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

IMPÔT, IMPÔT: rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût: 15 $ ou plus. Composez le 237–5326.
899-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, électricité, plomberie et entretien général. Inscrit au bureau d'opportunité des aînés. Composez le 233–3753.
903-

THÉ PRINTANIER à La Salle. Dimanche le 18 avril de 14 h à 16 h, au Centre communautaire. Pâtisseries, tirages, artisanats, etc.
926-

FEMME DE MÉNAGE: désire travailler de préférence, pour personne âgée. Région Saint-Boniface et Norwood. 237–1261.
943-

LA PETITE ÉCOLE: une prématernelle francophone située à l'école Provencher, a des ouvertures en septembre 1993 pour le programme des 3 ans (mardi et jeudi matin) et le programme des 4 ans (lundi, mercredi et vendredi matin ou après-midi). Contactez Lise au 233–3934.
951-

Recherche

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile, mère/enseignante: 254–5312.
920-

À vendre

À VENDRE: une maison avec garage, 2 chambres à coucher, sous-sol fini avec une chambre et douche, air climatisé. Lot 76 x 286 à Sainte-Anne, MB. Composez le 235–1491.
935-

À VENDRE: Matelas-sommier deluxe IKEA neuf (même pas déballé), taille Queen (62 3/4" x 78 1/2"). Support ferme. Vient avec quatre pieds pour former un lit. Prix: 500 $. Appeler Laurent au 237–4823 ou au 235–0248.
938-

VENTE PRIVÉE: rue Jeanne d'Arc, 3 chambres à coucher (une au sous-sol) 233–3843, pas d'agents.
940-

À VENDRE: 1982 Pontiac J2000 – 4 vitesses, 125 000 km, 4 portes, radio AM-FM, cassette, 4 cyclindres. Composez le 256–2366.
942-

À VENDRE: à Saint-Claude, maison, grand foyer, 4 chambres à coucher, grande salle à manger et salle de jeu. Deux salles de bain et garage double attenant. Grande propriété avec plusieurs arbres fruitiers. Saint-Claude est à 45 min. du périmètre. Prix raisonnable. Pour plus d'information composez le 261–4535, Roger.
946-

À ST-BONIFACE: au Domaine Marius-Benoit, 900 pi², 3 ch. à coucher, R2000, 4 ans, sys. d'alarme, 10 min. de marche du centre-ville. 99 000 $. 231–0372.
948-

À VENDRE: Une maison avec garage attenant; sous-sol à la grandeur, 2 chambres à coucher, salle de bain, poêle, réfrigérateur et télévision avec satellite, chauffage à l'électricité, grand lot 80' x 200'. 77, av. Bourgeois à St-Malo, MB. Composez le 347–5575. St-Malo ou St-Boniface – 237–9181.
952-

À VENDRE: 600, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface, maison de style en face d'un parc, 2 étages , 3 chambres à coucher, 1 262 pieds carrés, en grande partie rénovée, sous-sol complet partiellement fini, garage simple. Contacter Elsa de Empire Real Estate au 831-7900.
953-

À louer

À LOUER: 1[er] mai, 573, rue Des Meurons. App 1 800 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, salle d'entrepôt, laveuse, sécheuse, tapis, balcon 600 pi². Eau, chauffage, air climatisé inclus. 850 $/mois. Peut être partagé en 3. Composez le 269–1178 ou le 235–1150.
909-

À SOUS-LOUER: logement au 415, rue St-Jean-Baptiste. Juillet, 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, air climatisé, électricité et chauffage inclus. 648 $/mois. 237–1998 soir / 833–6500 jour.
931-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, services inclus. Libre le 1[er] avril. 350 $/mois. Composez le 233–6091.
932-

À LOUER: au 502, St-Jean-Baptiste, 1 ch. à coucher, tranquille, propre, tapis, beacoup de bois, 375 $. 253–8555.
936-

À LOUER: On est à la recherche d'une personne tranquille pour partager app. de 3 chambres à coucher. 215 $. Stationnement, laveuse et sécheuse inclus. Rue de la Morénie. Composez le 231–0579 en soirée.
937-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. 245, boul. Provencher. Irène - concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
939-

À LOUER: maison à St-Boniface, 2 chambres à coucher au premier plancher, 1 chambre à coucher et salle de récréation au sous-sol. Près de l'hôpital St-Boniface. Chauffage inclu. Composez le 256–2911 (D) ou le 949–2411 (B).
947-

À LOUER: app. pour une personne. Pas de stationnement. 233–9650 après 17 h. Libre immédiatement.
950-

QUIZ

Quelle église?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Où est située cette église?

2. À propos de qui le célèbre écrivain britannique G.H. Wells a-t-il déclaré en 1934: «Je n'ai jamais rencontré un homme plus candide, juste et honnête»?

3. Richelieu, premier ministre du roi de France Louis XIII (de 1624 à 1642), est souvent représenté sur les tableaux avec un chat. Pourquoi?

4. Quelle institution culturelle prestigieuse Richelieu a-t-il créée?

5. Richelieu a inspiré deux grands romans français du XIXe siècle. Lesquels?

6. Quels sont les noms des Trois Mousquetaires?

7. Qui est l'auteur de l'Histoire comique des États et Empires de la Lune et du Soleil?

8. Qui est l'autre membre connu de la famille Rostand?

9. Qu'a-t-on appelé l'Affaire des poisons en France?

10. Qu'est-ce qu'une chambre ardente?

RÉPONSES

1. Il s'agit de la Prairie Church of the Immaculate Conception située dans le village de Cook's Creek, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Winnipeg. Cette église catholique ukrainienne et la grotte qui la jouxte ont été construites entre 1930 et 1950.

2. Joseph Staline, alors dirigeant de l'Union soviétique.

3. Richelieu aimait s'entourer de chats non seulement parce qu'il les aimait, mais aussi parce qu'ils lui servaient de goûteurs à une époque où l'empoisonnement était une façon courante de se débarrasser d'un ennemi politique.

4. L'Académie française (en 1635).

5. Cinq-Mars, d'Alfred de Vigny (favori de Louis XIII, le marquis de Cinq-Mars mourut sur l'échafaud pour avoir conspiré contre Richelieu), et Les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas.

6. Athos, Porthos, Aramis, et bien sûr d'Arthagnan (puisqu'ils sont en fait quatre).

7. Il s'agit de Cyrano de Bergerac, auteur libertin (au sens de libre penseur) du XVIIe siècle. 150 ans plus tard, Edmond Rostand en a fait un personnage de théâtre demeuré célèbre en retenant surtout le côté fanfaron du vrai Cyrano. Selon ses contemporains, ce dernier était effectivement un fier-à-bras particulièrement connu et redouté pour ses talents d'escrimeur.

8. Jean, fils d'Edmond, biologiste, écrivain et philosophe (il est mort en 1977).

9. Il s'agit d'une affaire criminelle qui a secoué la haute société française entre 1670 et 1680. La police a démantelé un réseau d'empoisonneurs qui remontait jusqu'à la cour de Louis XIV. Des dizaines de personnes furent inculpées et condamnées à mort, parmi lesquelles la célèbre Voisin et la marquise de Brinvilliers (elle avait notamment empoisonné son père et ses frères).

10. Sous l'Ancien Régime, une chambre ardente était désignée lorsqu'il fallait juger des faits exceptionnels, hérésie et empoisonnement notamment. La chambre était tendue de noir et éclairée par des flambeaux, d'où son nom.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

Omelette aux légumes et au fromage



À la saison des asperges, profitez de l'occasion pour déguster ce délicieux légume printanier. Servez-les froides dans une salade aux asperges et au poivron.

Dégustez-les aussi cuites dans une omelette aux légumes et au fromage délicieusement assaisonnée et nappée de sauce.

Omelette aux légumes et au fromage

2 c. à soupe (25 mL) de beurre ou de margarine
1 1/4 tasse (300 mL) d'asperges hachées
1 1/4 tasse (300 mL) de courgette tranchée
1/2 c. à thé (2 mL) de feuilles de thym séchées, broyées
8 oeufs
1 boîte (10 oz/284 mL) de soupe au cheddar condensée
1/3 tasse (75 mL) de lait

Faire chauffer le four à 350°F (180°C). Dans une poêle de 10 po (25 cm) allant au four, faire cuire les asperges, la courgette et le thym jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Entretemps, combiner les oeufs et 1/2 tasse (125 mL) de soupe. Verser le mélange à base d'oeufs sur les légumes cuits. Remuer légèrement pour incorporer les légumes au mélange à base d'oeufs; réduire à feu doux. Faire cuire jusqu'à ce que le fond soit légèrement doré, environ 5 minutes.

Mettre au four à 350°F (180°C) pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que le centre soit pris.

Entretemps, préparer la sauce comme suit: Combiner la soupe et le lait dans une casserole de 1 pinte (1 L). Faire chauffer, en tournant occasionnellement jusqu'à ce que la sauce soit lisse. Verser sur l'omelette.

Pour 4 personnes.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY c.r.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422–8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 233–5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

BRUNET
Monuments
Troisième génération

• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
· *Thérapie individuelle, couple et familles*
· *sessions de groupe*
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

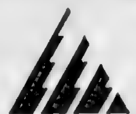
BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

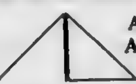
WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
EUROPRO

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions
Gâteaux de noces
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 16, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 16 au 29 avril 1993

Éditorial

La mort pour les pauvres?

La question de l'euthanasie divise beaucoup les médecins. Ceux qui s'y opposent rappellent que dans la plupart des cas, c'est la douleur qui pousse un malade incurable à vouloir mourir.

Or, les techniques de lutte contre la douleur existent. Mais elle sont très coûteuses. Plutôt que de penser à tuer les malades, ne vaudrait-il pas mieux donner plus d'argent aux hôpitaux afin de combattre plus efficacement la douleur?

Même problème avec le SIDA. Les médicaments qui permettent de lutter contre la maladie et de diminuer ses effets sont très coûteux. Les malades qui n'ont pas les moyens de se les payer devraient-ils tout simplement mettre fin à leurs jours?

La situation est particulièrement délicate aux États-Unis, où environ 40 millions de personnes n'ont pas droit aux soins de santé gratuits. Si l'euthanasie était autorisée dans ce pays, quelles seraient les conséquences? Les traitements et les médicaments anti-douleurs pour les riches, et la mort pour les pauvres?

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

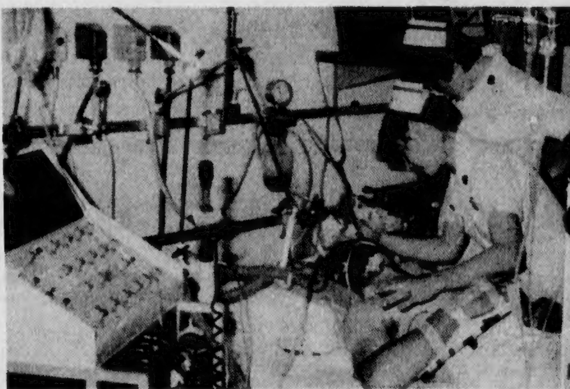
Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Finir la vie?

La Hollande, un petit pays européen de 16 millions d'habitants, est le seul pays au monde où les médecins ont le droit d'aider les malades qui le désirent à mourir. Cette pratique, appelée euthanasie, est en principe illégale, mais les médecins hollandais ne sont pas poursuivis par la justice s'ils suivent quelques règles très précises:



1) L'euthanasie ne peut être pratiquée que sur des patients dont la souffrance est «continuelle, insupportable et sans espoir».

2) Le médecin doit s'assurer que le patient est capable de prendre une décision raisonnée, et il doit lui demander plusieurs fois s'il est vraiment décidé à mourir.

3) Avant de prendre une décision, le médecin doit demander l'opinion d'un ou plusieurs autres médecins. S'il accepte finalement la demande du malade, il doit remplir un rapport expliquant pour quelles raisons l'euthanasie a été pratiquée, et quels moyens il a utilisés (la plupart du temps, il s'agit d'un cocktail de médicaments mortels).

La loi sur l'euthanasie en Hollande est récente (février 93), mais la pratique est courante depuis une vingtaine d'années. Les sondages montrent d'ailleurs que plus de sept Hollandais sur dix y sont favorables. On compte environ 9 000 demandes d'euthanasie par an dans ce pays.

Une pratique répandue



Aucun pays n'autorise légalement l'euthanasie, et pourtant, elle est pratiquée dans le monde entier, y compris au Canada.

De nombreux médecins acceptent de stopper un traitement inutile lorsqu'un patient atteint d'une maladie incurable le demande.

Si le patient est inconscient et plongé dans un coma définitif, la famille demande parfois au médecin de débrancher les appareils qui le maintiennent artificiellement en vie.

Cette pratique qui consiste à laisser mourir le malade naturellement pour lui éviter la douleur est appelée **euthanasie passive**.

Dans des cas beaucoup plus rares, le médecin fournit à son patient des médicaments pour se suicider. Si le malade est trop diminué physiquement pour bouger, le médecin peut répondre à sa demande en lui faisant une piqûre mortelle. Il s'agit alors d'une **euthanasie active**.

L'euthanasie d'Hitler



L'euthanasie est interdite dans la plupart des pays pour la simple raison que les risques de dérapage sont trop grands.

Tous les médecins ont en tête l'exemple de l'Allemagne où l'euthanasie a été pratiquée abondamment sous le règne du dictateur Adolf Hitler pour éliminer les prétendus «anormaux».

Entre 1939 et 1941, plus de 100 000 handicapés mentaux ont été retirés des asiles psychiatriques et tués dans des chambres à gaz.

On faisait croire à la famille qu'ils étaient morts d'une maladie. Les nazis ont été obligés d'arrêter ces massacres à la suite des protestations de la population et des Églises.

De 1938 jusqu'à la fin du régime nazi (1945), les bébés qui naissaient avec un handicap physique ou mental étaient éliminés. Les médecins des hôpitaux faisaient eux-mêmes la sélection.

Ces pratiques criminelles avaient pour but «d'améliorer la race allemande».

Et au Canada?

Selon un récent sondage, sept Canadiens sur dix sont favorables à l'euthanasie. Ils appuient la démarche de Sue Rodriguez, une femme de 42 ans atteinte d'une maladie incurable qui a demandé à la Cour suprême du Canada le droit de se suicider avec l'aide d'un médecin.


Sue Rodriguez.

Cela n'est pas possible à l'heure actuelle car l'euthanasie active est considérée comme un meurtre et est donc strictement interdite au Canada. Les députés canadiens n'ont d'ailleurs pas l'intention de changer les choses. Il y a quelques semaines, ils ont refusé d'étudier un projet de loi sur l'euthanasie.

Qu'en penses-tu?

Es-tu pour ou contre l'euthanasie? Pour quelles raisons?

Envoie-nous ton opinion avant le mercredi 5 mai à l'adresse du Journal des jeunes (voir en bas de la page à gauche) ou au numéro de télécopie suivant: (204) 231-1998. Des extraits seront publiés dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

EN BREF

Russie

Le choix du chef

Les Russes voteront le 25 avril pour décider qui doit les gouverner: le Parlement (contrôlé par les communistes) ou le président de la République (Boris Eltsine)?

Russie

Risque nucléaire

Un nuage radioactif a pollué au moins 1 000 hectares de terre à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une usine nucléaire de Tomsk, en Sibérie.

Australie

Kangourou farci

Malgré les protestations des environnementalistes, un représentant de la reine d'Angleterre a exigé de manger du kangourou durant une visite officielle en Australie.

Alaska

En avance

La découverte d'un camp de chasseurs vieux de 11 700 ans en Alaska permet de croire que les premiers humains sont arrivés en Amérique plus tôt qu'on le pensait jusqu'à présent.

Arctique

Petit mammouth

Des scientifiques ont découvert les restes de mammouths nains qui vivaient dans l'Arctique à l'époque des pyramides égyptiennes, soit 6 000 ans après la disparition des autres mammouths dans le monde.

Vietnam

Derniers singes?

Des scientifiques pensent avoir découvert dans le nord du Vietnam les derniers survivants d'une race de singes noirs et blancs mesurant environ 60 cm.

Zaïre

Bon marché

Les compagnies minières qui travaillent au Zaïre ont pris l'habitude de payer leurs employés zaïrois en échangeant les diamants contre des médicaments, des vêtements, et même des paires d'espadrilles!

Thaïlande

Jamais trop tard

Un mariage pas ordinaire doit se dérouler prochainement à Bangkok: le futur marié a 115 ans et sa fiancée 106 ans!

Le prix de la démocratie

Le gouvernement américain a décidé de donner environ deux milliards de dollars à la Russie pour l'aider à développer son économie et à sauvegarder son système démocratique encore très fragile.

La nouvelle a été annoncée lors du sommet qui s'est déroulé à Vancouver les 3 et 4 avril derniers. Il s'agissait de la première rencontre entre le président russe Boris Eltsine et le président américain Bill Clinton.

Une grosse partie de l'aide américaine servira à développer l'agriculture, l'industrie et le commerce. Des sommes importantes seront également consacrées à la nourriture, au logement et aux soins médicaux de la population russe.



Le président Bill Clinton.

✷ Info quiz

1) La Russie faisait partie de quel pays avant 1992?

Réponse en page 4.

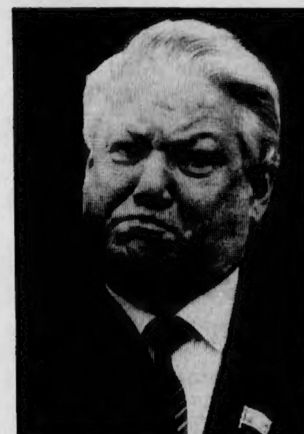
Éviter la guerre civile

Le gouvernement américain espère que son aide financière favorisera la réussite de la politique de privatisation économique menée par le président Eltsine depuis la chute du communisme en Russie il y a presque deux ans.

Cette politique consiste essentiellement à libérer les prix des produits (qui étaient autrefois contrôlés par le gouvernement) et à vendre les commerces et les entreprises publiques à des entrepreneurs privés.

Les conséquences ont jusqu'à présent été plutôt négatives. Le niveau de vie de la population a baissé car les produits sont de plus en plus chers et les salaires ne suivent pas. Beaucoup de gens n'ont plus de travail et la criminalité augmente.

Les Américains craignent que cette mauvaise situation économique favorise le retour au pouvoir des communistes qui contrôlent encore le Parlement russe. Une guerre civile pourrait alors éclater comme en Yougoslavie.



Le président Boris Eltsine

Bosnie: les Serbes votent pour la guerre

Les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont refusé de signer un traité de paix destiné à mettre fin à la guerre qui les oppose aux Croates et aux Musulmans depuis un an.

Le plan de paix Vance-Owen élaboré par l'Organisation des Nations unies (ONU) propose de découper la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes contrôlées par chacune des trois ethnies.

Apparemment, ce plan est avantageux pour les Serbes puisqu'il leur permettrait de contrôler 43 % du territoire alors qu'ils ne représentent que 30 % de la population. Mais les Serbes préfèrent continuer la guerre qui leur a déjà permis de conquérir 70 % de toute la Bosnie-Herzégovine.

Par ailleurs, l'ONU a autorisé ses soldats de la paix présents sur place (les casques bleus) à abattre tout avion militaire qui survolerait la Bosnie-Herzégovine. L'ONU espère que cette mesure encouragera les Serbes à négocier la paix.

✷ Info quiz

2) Combien y a-t-il de casques bleus dans l'ancienne Yougoslavie?

Réponse en page 4..



Les combats ont détruit une grande partie de la capitale, Sarajevo.

Frontières proposées dans le plan de paix de l'ONU



BOSNIE-HERZÉGOVINE

Lourd bilan

La guerre civile a éclaté en avril 1992 lorsque les Musulmans et les Croates vivant en Bosnie-Herzégovine ont voté pour que leur pays devienne indépendant de la Yougoslavie.

Les Serbes de Bosnie étaient contre l'indépendance parce qu'ils voulaient rester liés à la Serbie, une autre république yougoslave.

La guerre a déjà fait plus de 17 000 morts et a poussé au moins 1,8 million de personnes à s'enfuir.

La guerre des couronnes

Les Brésiliens voteront à un référendum le 21 avril pour choisir un nouveau système politique. Une des solutions proposées est la création d'une monarchie constitutionnelle avec un roi à la tête de l'État (comme au Canada).

Les monarchistes ont peu de chances de gagner le référendum. Les sondages indiquent en effet qu'une majorité de Brésiliens préfèrent garder le système actuel, avec un président de la République qui dirige le pays (comme aux États-Unis).

Cela n'empêche pas les descendants de l'ancien roi du Brésil de se disputer le trône au cas où les Brésiliens voteraient en faveur de la monarchie.

Dom Pedro Gastao de Orleans e Brangança, 80ans, affirme que la couronne lui revient. Son cousin Dom Luiz, 54 ans, pense que c'est lui qui doit devenir roi. Tous deux sont des descendants du dernier roi du Brésil, Pedro II, qui a gouverné le pays pendant 58 ans jusqu'en 1889.



La terreur du ciel

Depuis environ un an, les principaux aéroports français se sont équipés de toutes sortes de systèmes pour protéger leurs avions... contre les oiseaux!

En France, on compte chaque année environ 700 collisions entre des avions et des oiseaux. Des dizaines de moteurs sont endommagés, ce qui présente des risques pour la sécurité des passagers. Pour éviter les dégâts, on a donc renforcé les moteurs, les pare-brise et les ailes des avions.

Plusieurs techniques ont également été mises au point pour inciter les oiseaux à aller voler ailleurs. Par exemple, on assèche les marais et on coupe le trèfle autour des aéroports (l'eau et les plantes attirent les oiseaux).

Pour écarter les mouettes, on a recouvert les décharges d'ordures avec des filets. Les aérodromes militaires ont même recruté des rapaces (aigles, faucons) pour faire la chasse aux petits oiseaux!

Dernière technique: un camion équipé de haut-parleurs qui diffusent des cris d'oiseaux effrayés!

Des oiseaux et des hommes

Voici quelques exemples de rencontres dramatiques entre des oiseaux et des avions.

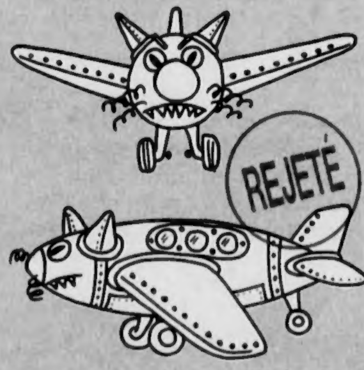
1960: un Lockheed Electra qui décollait de Boston (États-Unis) traverse un vol d''étourneaux. Trois moteurs sur quatre s'éteignent et l'avion s'écrase au sol. 62 morts.

1973: un Lear 24 heurte un cygne à Atlanta. 7 morts.

1975: un DC10 qui décollait de New York heurte une vingtaine de goélands. Un moteur prend feu, puis tout l'avion. 33 morts.

Lutte contre les oiseaux dans les aéroports

Projet N° 637: Le chat-volant



EN BREF

Québec

Cours payants

Le gouvernement du Québec s'apprête à adopter une loi qui obligera les étudiants au niveau collégial (CÉGEP) à payer pour leurs cours en cas d'échecs répétés. Après cinq ou sept échecs, chaque cours supplémentaire coûtera 50 $.

Î.P.-É.

Une première

Catherine Calbeck est devenue la première femme premier ministre d'une province au Canada.

Canada

Contre le tabac

Le gouvernement canadien a distribué à 300 000 jeunes de 15 à 19 ans des kits d'information en forme de disque compact qui leur donnent des conseils pour arrêter de fumer.

Canada

S.O.S. St-Laurent

Le gouvernement canadien dépensera 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour nettoyer le fleuve Saint-Laurent et préserver les animaux et les plantes qui y vivent.

Québec

Aux voleurs!

Les policiers du Québec ont découvert sous une rue de Montréal un tunnel de 10 mètres creusé par des voleurs pour atteindre une banque.

Canada

Après l'Espagne?

L'Espagne pourrait remplacer le Canada dans le groupe des sept pays les plus industrialisés du monde. En 1992, l'Espagne a en effet produit plus de richesses que le Canada.

Ontario

Le grand saut

Après la mort d'un sauteur l'été dernier, le gouvernement ontarien envisage de réglementer le saut à l'élastique (Bungi).

Canada

No.1 du chocolat

Un récent sondage révèle que la barre Neilson's Crispy Crunch reste la barre de chocolat préférée des Canadiens, plus de 60 ans après sa création.

Les Autochtones sortent de l'ombre

D'après le dernier recensement de population effectué en 1991, de plus en plus de Canadiens reconnaissent leurs origines autochtones.

Plus d'un million de Canadiens ont déclaré qu'ils avaient des ancêtres autochtones (3,7 % de la population totale), soit 41 % de plus qu'en 1986.

Par ailleurs, environ 626 000 personnes se considèrent elles-mêmes autochtones, ce qui représente aussi une augmentation par rapport au recensement de 1986.

Les experts estiment que les Autochtones et les Métis se sentent plus fiers de leurs origines depuis que les gouvernements et les médias parlent de leurs droits, notamment de leur droit à l'autonomie.

Le recensement révèle aussi que 69 % des Autochtones vivent dans l'ouest du pays (29 % de toute la population canadienne vit dans l'Ouest). À elles seules, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan regroupent presque la moitié de tous les Autochtones.



Le pourcentage de jeunes de moins de 15 ans est plus élevé chez les Autochtones (38 %) que dans la population en général (21 %).

✳ Info quiz

3) Combien y a-t-il de langues autochtones?

Réponse en page 4.

Pourcentage de la population qui a des ancêtres autochtones

✔ T. N.-O.:	61,3 %
✔ Yukon:	23 %
✔ Manitoba:	10,6 %
✔ Saskatchewan:	9,6 %
✔ Alberta:	6 %
✔ Colombie-brit.:	5 %
✔ Nouv.-Écosse:	2,4 %
✔ Ontario:	2,4 %
✔ Terre-Neuve:	2,3 %
✔ Québec:	2 %
✔ N.-Brunswick:	1,8 %
✔ Î. P.-Édouard:	1,5 %

Somalie: des Canadiens soupçonnés de meurtre

Cinq casques bleus canadiens sont soupçonnés d'avoir battu à mort un Somalien dont le corps a été retrouvé le 16 mars dans la base militaire de Belet Uen, en Somalie.

Les cinq hommes ont été arrêtés et le ministère canadien de la Défense mène une enquête à leur sujet.

L'un des accusés, le caporal-chef Clayton Matchee, a tenté de se suicider le jour-même où on a retrouvé le cadavre du Somalien. Après avoir passé deux semaines dans le coma, il semble à présent hors de danger.



Les cinq soldats canadiens font partie des plus de 30 000 casques bleus envoyés par une vingtaine de pays en décembre 1992 pour rétablir la paix en Somalie et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations qui souffrent de la famine.

✳ Info quiz

4) Comment s'appelle l'opération humanitaire de l'ONU en Somalie?

Réponse en page 4.

L'humour coûte cher

Le premier Musée de l'humour au Canada a ouvert ses portes le 1er avril à Montréal, au Québec.

Situé dans un bâtiment de cinq étages, il présente une première exposition sur l'histoire de l'humour depuis Aristophane (un poète de l'Antiquité grecque), jusqu'à Woody Allen, en passant par Charlie Chaplin et la souris Mickey.

La construction du Musée pour rire a coûté 21 millions de dollars et le prix du billet d'entrée est fixé à 17,75 $.



Un insecticide ... contre les oiseaux!

Le Fonds mondial pour la nature a demandé au gouvernement canadien d'interdire l'utilisation du carbofurane dans l'agriculture. Cet insecticide très toxique menace en effet l'existence des dernières chouettes des terriers, des petits oiseaux qui vivent dans les Prairies.

Le carbofurane est très populaire auprès des agriculteurs qui le répandent dans leurs champs de céréales et de colza pour tuer les insectes nuisibles.



Malheureusement, il affecte aussi les chouettes des terriers qui, contrairement à la plupart des oiseaux, ne vivent pas dans les arbres mais dans des tunnels creusés dans le sol par les rongeurs.

Les experts ont calculé que les chouettes qui se réfugient dans un champ aspergé de carbofurane perdent environ 80 % de leurs bébés. On estime qu'environ 60 % de toutes les chouettes meurent chaque année. Et il n'en reste plus que 2 000 couples dans tout le Canada.

✳ Info quiz

5) Quels sont les sept mots se terminant par la syllabe «ou» qui prennent un x au pluriel?

Réponse en page 4.

L'anglais à l'affiche?

Selon le Conseil de la langue française (un organisme qui conseille le gouvernement québécois sur les questions de langue), les petits commerçants devraient avoir le droit d'afficher en anglais à l'extérieur de leurs magasins.



Un Québécois manifeste en faveur du français à Montréal.

Depuis 1988, les commerçants du Québec n'ont pas le droit d'afficher dans une autre langue que le français à l'extérieur de leur magasin. Le Conseil de la langue française estime que cette restriction devrait s'appliquer uniquement aux grands magasins.

Par contre, le Conseil recommande au gouvernement québécois de maintenir la loi qui oblige les enfants d'immigrés à aller à l'école française. Seuls les jeunes anglophones dont les parents sont nés au Canada ont le droit de fréquenter l'école anglaise.

Ces lois ont pour but de protéger le français au Québec, la seule province majoritairement francophone au Canada.

✳ Info quiz

6) Combien y a-t-il de francophones au Canada en dehors du Québec?

Réponse en page 4.

La vie sur une toile

Il est probable que la peinture est apparue en même temps que la civilisation, de façon très primitive au début. Par exemple, sur les murs des cavernes ou sur le corps humain. De nos jours, on imagine plutôt un artiste assis devant sa toile.

1. À quel peintre attribue-t-on la création de la peinture à l'huile au 15e siècle?

❑ A. Jan van Eyck
❑ B. Léonard de Vinci
❑ C. Rembrandt

2. Avant la découverte de la peinture à l'huile, les peintres utilisaient la technique de la tempera, qui consiste à mélanger un produit naturel avec des pigments (couleurs). Quel produit utilisait-on surtout?

❑ A. lait
❑ B. encre
❑ C. jus de citron
❑ D. farine
❑ E. œuf

3. Vrai ou faux? La térébenthine, qui sert à délayer les couleurs, est tirée de plantes comme les sapins.

4. Quel Italien était spécialiste des fresques (peinture à l'eau appliquée sur les murs ou plafonds plâtrés)? Il a peint entre autres celle de la chapelle Sixtine.

❑ A. Raphaël
❑ B. Léonard de Vinci
❑ C. Michel-Ange

5. Vrai ou faux? L'appui-main est une baguette sur laquelle le peintre appuie la main pour stabiliser les coups de pinceau.

6. Qu'est-ce qu'une nature morte en peinture?

❑ A. scènes de funérailles
❑ B. paysages d'automne
❑ C. objets inanimés

7. Vrai ou faux? Toutes les tortues Ninja portent des noms de peintres.

8. Dans quel musée se trouve la Mona Lisa aujourd'hui?

❑ A. Prado (en Espagne)
❑ B. Louvre (en France)
❑ C. Metropolitan (à New York)

9. L'Italien Léonard de Vinci était un homme qui excellait dans plusieurs disciplines. Parmi les fonctions suivantes, laquelle ne lui convient pas?

❑ A. sculpteur
❑ B. ingénieur
❑ C. écrivain
❑ D. musicien
❑ E. peintre

10. Le peintre hollandais Van Gogh a vécu dans la misère toute sa vie, appuyé presque seulement par son frère Théo. Combien de ses 800 tableaux a-t-il réussi à vendre de son vivant?

❑ A. 10 ❑ B. 5 ❑ C. aucun



Connais-tu les noms des instruments utilisés par cette artiste?

11. Quelle école de peinture utilise la technique consistant à décomposer une scène en petites parcelles pour recréer impressions et couleurs?

❑ A. romantisme
❑ B. impressionnisme
❑ C. expressionnisme

12. Vrai ou faux? Auguste Renoir, malgré des rhumatismes articulaires, a continué à peindre, le pinceau attaché à la main.

13. Un peintre français du 19e siècle était fasciné par le monde de la danse. Lequel?

❑ A. Édouard Manet
❑ B. Edgar Degas
❑ C. Claude Monet

14. Le pointillisme est une technique qui consiste à appliquer sur la toile des petits points de couleur pure selon la teinte voulue. Quelles sont les trois couleurs pures?

❑ A. noir, blanc, rouge
❑ B. bleu, blanc, rouge
❑ C. jaune, bleu, rouge



Tableau mystère

À l'aide de l'illustration et des indices suivants, tente de trouver le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre.

- d'origine espagnole, fils d'un artiste;
- a adopté la France comme pays de résidence dès l'âge de 22 ans;
- est décédé en 1973;
- considéré comme le père du cubisme
- a peint cette œuvre après le bombardement d'une petite ville du pays Basque en 1936. L'œuvre se trouve actuellement au musée du Prado à Madrid (Espagne).

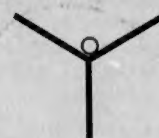
Envoie ta réponse à l'adresse du ***Journal des jeunes*** *ou par fax (204-231-1998)* ***avant le 30 avril.*** *Le gagnant, tiré au sort, recevra un tee-shirt et une casquette du* ***Journal des jeunes****.*

✷ Info quiz

1) L'URSS ou Union soviétique.
2) Environ 23 000.
3) Une cinquantaine.
4) Restaurer l'espoir.
5 Chou, hibou, genou, caillou, pou, bijou, joujou
6) Environ un million.

Un martini sec

Imagine, en regardant ces trois lignes et ce cercle, un verre de martini contenant une olive. Combien de lignes dois-tu déplacer, au minimum, pour que l'olive ne soit plus dans le verre?



Réponses

Vie sur une toile: 1-A; 2-E; 3-vrai; 4-C; 5-vrai; 6-C; 7-faux (Michel Angelo, Leonardo et Raphaël étaient peintres mais Donatello était sculpteur); 8-B; 9-D; 10-C; 11-B; 12-vrai; 13-B; 14-C.

Instruments d'artiste: 1-chevalet; 2-toile; 3-appui-main; 4-palette; 5-pinceaux.

Martini: aucune. Si tu regardes le verre d'un autre angle, l'olive n'est déjà plus dans le verre.

La PAGE d'en FAX

Concours de journalisme

Le Journal des jeunes t'offre la possibilité d'être publié dans un grand quotidien québécois, Le Journal de Québec, en étant payé comme un vrai journaliste. Pour cela, tu dois écrire un article sur le sujet suivant:

Le voyage, c'est fascinant

Angles proposés:

1) «Viens chez moi, tu vas apprécier.»
Tu écris aux lecteurs de ton article afin de les inciter à venir chez toi. Tu leur présentes ta réalité (culturelle, géographique, sociale, humaine, etc.)

2) «J'aimerais aller chez toi; voici pourquoi.»
Tu identifies une destination qui te fascine et tu écris à un correspondant imaginaire. Quand t'es-tu formulé l'idée de faire ce voyage et quelles découvertes crois-tu y faire (culturelles, géographiques, sociales, humaines, etc.)

3) «Ce fut un voyage formidable.»
Tu nous racontes ce qui t'a fait vibrer lors d'un voyage en particulier.

4) «Lire, c'est voyager.»
Au fil de tes lectures, tu as découvert une contrée lointaine; tu nous relates cette lecture.

Dessin *(facultatif)*: afin d'illustrer l'image mentale qu'on s'est faite du pays qu'on aimerait visiter ou encore d'un endroit visité ou que l'on aimerait faire connaître.

Taille de l'article: 25 lignes d'environ 60 signes dactylographiés.

Salaire: l'auteur de l'article sélectionné recevra un chèque de **100 $**.

Date d'envoi: les articles et dessins en compétition doivent être envoyés au **Journal des jeunes avant le vendredi 7 mai 1993** par la poste ou par fax (204-231-1998). La publication dans **Le Journal de Québec** est prévue le 30 mai 1993.